

FLUC

2016 ?

FLUCTUAT
NEC MERGITUR

Photo Steeve FAUTRE

2	Édito	Daniel Muller
3	Dernière heure	A. Kolar
4	Le numérique	7 jours Filpac
5	Les femmes oubliées	S. Rojzman
6-7	Conseil national Ufr	J.P.Ghiotto
8	8 ^e congrès Filpac	J.P. Ghiotto
9	Intervention Ufr	D. Muller
10-11	Les prud'hommes	C. Verdin
12-13	1968 Les Nmpp	Y. Volan
14	Les générations	D. Prada
15	Retraites complémentaires	A.Kolar
16	Ikea est arrivé	B. Enggasser
17	La dette	
18-19	l'Islam pour les nuls	J. Nuevo
20	La foule devient peuple ?	A. Kolar
21-22	La politique d'Israël	B. Burston
23	Religion et politique	A. Kolar
24	La déferlante	G. Congi
25	Bijou de texte	L'abbéBICI
26	Changer la vie	J. Landry
27	70 ans de la Sécu	UFAL
28-29	A propos de laïcité	D.Vernhettes
30	Essai...	J. Landry
31	Dernière bobine	A. Brethomé
32-33	Echos des sections	
34-35	Anciens anars	E.Zivohlava-T.Porré
36	Etranges étrangers	J. Prévert
37	Ils ont lu pour vous	
38	Gobillou-Guyenne	D. Latour
39	Pour Najat Belkacem	
40	Du deuil à la guerre ?	7 J Filpac

Rédaction et administration

263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

Directeur de la Publication

René Mahaud

Responsable rédaction et fabrication

Michel Burguière

Comité de rédaction

Jack Dhordain, Lionel Duquenne,
Jean-Pierre Ghiotto
Andrée Kolar, Jean Landry, René Mahaud,
Daniel Muller, José Nuevo,

Imprimerie Hélio-Corbeil

4, Bd. Créte - 91100 Corbeil-Essonnes

ISSN : 12594245 - CPPAP : 1216 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués
à la Filpac-Cgt



Daniel MULLER

Secrétaire Ufr-Filpac
Membre Cen Filpac

Union, action...

La gravité de la situation économique et sociale, la politique d'austérité menée par un gouvernement qui se dit de gauche, nous fait presque oublier que la Cgt fête ses cent vingt ans en cette année 2015.

Que de chemin parcouru en cent vingt ans, et il est non seulement utile mais réconfortant de se replonger dans ce passé pour rendre hommage à ces syndiqués, ces militants, ces dirigeants qui, au fil du temps et tout au long de leur époque ont, avec courage si ce n'est au prix de leur vie, bâti, forgé, consolidé la société de solidarité que nous connaissons (encore ?), un modèle social souvent envié, toujours combattu par le patronat, la bourgeoisie, le grand capital.

La vie syndicale, le combat syndical, n'ont jamais été un long fleuve tranquille. Mais, même en cas d'échec, avec du recul, force est de constater qu'ils ont toujours été porteurs d'espoirs, de perspectives, de relais intergénérationnel. Ce qui a été acquis (conquis) au fil de ces cent vingt années, nous pouvons en être fiers. Était-ce plus facile « dans le temps » ? J'en doute.

Souvent il m'arrive d'en discuter avec des camarades, et avec d'autres aussi. Syndicalement. Politiquement, aux détracteurs, je pose souvent la question suivante : « Dis-moi, pourrais-tu me citer un, ne serait-ce qu'un seul exemple d'avancée sociale qu'a mis en place la droite ? » Silence embarrassant et, étonnamment, nous passons à autre chose... Alors pourquoi sont-ils « dans l'opposition » ? Pourquoi mes (nos) arguments ne portent-ils pas plus ?

Il est vrai que les scissions qui ont traversé l'histoire du syndicalisme ont souvent eu des origines politiques. Le syndicalisme peut-il à lui seul transformer la société ? Ne faut-il pas une structure politique au niveau d'un pays ? Il y a matière à débat.

Pour « aider » les retraités, nous constatons le développement de forums, de colloques, de cercles de réflexion dits « intergénérationnels ». Sans les rejeter car l'échange est toujours positif, je m'interroge sur leur finalité. Silver économie ?

Aujourd'hui, le Medef et ses alliés, à sa gauche nos gouvernants, à sa droite... la droite et la finance, n'avancent même plus masqués. Leurs intentions sont claires : laminier nos conquies... (acquis conquies par nos luttes) pour maintenir leur domination de classe, afin de poursuivre

l'exploitation de l'homme et de son environnement avec comme seul objectif le profit.

La Cgt a fait des propositions de financement immédiat pour stopper cette Saint-Barthélemy sociale et notamment une autre distribution des richesses entre le capital et le travail.

Mais sans notre intervention, aussi bien sur le terrain syndical (même si malheureusement nous ne sommes présents dans aucune délégation qui négocie) que politique (15 millions d'électeurs), il serait illusoire de voir la courbe s'inverser.

Pour cela il faut en débattre. Nos propositions ne sont pas d'une autre époque. Elles vont à contre-courant de la pensée unique, mais elles sont empreintes de modernité, contrairement à l'idée, entre autres, de « fonds de pension à la française » que M. Macron nous prépare.

Même si notre Cgt traverse de fortes turbulences, c'est avec elle qu'il nous faut avancer.

Il nous faut revenir aux fondamentaux du syndicalisme en tenant compte de la transformation du salariat, des retraités, de la société. Oui à la modernité. Non à la modernité imposée.

Actifs et retraités, le Tous ensemble n'est pas antinomique aux revendications spécifiques des retraités. L'avenir des retraites, de nos retraites, passe par une mobilisation unitaire, sur des bases claires et acceptées par le plus grand nombre. Il en va de notre avenir mais également de celui de nos enfants.

Se mobiliser et agir, chacun selon ses moyens, ne serait déjà pas si mal.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. ■ DM

Dernière heure :

Le 14 novembre, la France est réveillée dans l'horreur : la veille au soir, un quadruple attentat avait éclaté à Paris, dans les 11^e et 10^e arrondissements. Une salle de spectacle pleine à craquer, le Bataclan, et trois restaurants dont un dans le 10^e, bilan provisoire 89 tués au Bataclan, 18 dans les restaurants, et plus de 200 blessés. Les attaquants avaient des armes lourdes, kalachnikovs et fusils d'assaut. Dès le début de l'enquête, il apparut que l'organisation criminelle DAECH appelée aussi ETAT Islamique en était l'auteur à peu près certain. Que peuvent faire de simples citoyens en pareil cas ? D'abord, rendre hommage aux victimes, le plus calmement possible pour respecter la douleur des familles.

Ensuite, réfléchir. Réfléchir pour ne pas se laisser gagner par le terrible amalgame : musulmans = arabes, donc tous les Arabes sont des assassins potentiels. Et d'abord garder conscience que les guerres mises sur le dos des religions ont toujours eu d'autres causes, généralement politiques. Les gens de DAECH (EI) dévoient le Coran pour justifier leurs crimes, et camoufler les vrais commanditaires des attentats. Le Coran interdit le suicide. Rien à voir avec les kamikazes.

Ne nous laissons pas diviser. Les victimes sont diverses. Soyons unis, tous membres du peuple français dans ces heures sombres y compris les étrangers qui ont choisi la France.

Andrée KOLAR



7 Jours Filpac Cgt

Le numérique de marché ?

C'est l'avenir radieux !

Directeur de publication : Marc Peyrade - Rédaction : Jean Gersin - n° 6

Dormons tranquilles, la Troïka Mettling-Combrexelle-Macron nous prépare un avenir radieux. N'attendons plus le prochain épisode de Star Wars, aujourd'hui c'est déjà demain. Nous y sommes, à une Conférence sociale du 19 octobre et une loi Macron 2 prête. Science fiction ? Voire... Lisez plutôt. (Ce qui figure en italique cite les rapports Mettling et Combrexelle.)

Janvier 2017 – Chaque individu est doté d'un « *Compte personnel d'activité* ». Y sont consignés le « *compte épargne temps* », le « *compte droits au chômage rechargeables* » (sic), le « *compte Mutuelle* », le « *compte personnel de formation* ». Pas de compte pénibilité, le travail intellectuel numérisé ne la prend pas en ... compte. Cette carte à puce strictement individuelle annule et remplace la carte Vitale. À quoi bon une carte Vitale, il n'y a plus de salariés. Les droits concentrés en un socle minimum sont attachés « *à la personne* ». Les « *nouvelles formes de travail* » ont été intégrées dans feu « *notre système de protection sociale* ».

Nouvelles formes ? Des millions de salariés, dans un passé désormais révolu, se rendaient sur un lieu de travail, pour y souscrire aux obligations d'un contrat de travail régi par un Code et des Conventions collectives, lequel travail se déroulait selon un temps et une charge mesurés par la loi. La barbarie, quoi.

À présent, tous ont répondu à cet appel « *des dispositifs incitatifs pour promouvoir l'essaimage digital des salariés* ». Ils ont essaimé, ces « *nombreux salariés tentés par l'aventure de l'entrepreneuriat, freinés* » hier encore « *dans leur élan, compte tenu du caractère protecteur du CDI* ». La mutation en a fait par millions des « *télétravailleurs, travailleurs nomades* », répondant aux consignes harmonieuses d'« *employeurs multiples* » ou acceptant d'être « *travailleurs partagés* ». Ils ne sont plus salariés, le mot est d'ailleurs classé sans suite.

De quoi vivent-ils, ces auto-entrepreneurs nomades ? Ça les regarde, plus de SMIC, ils se paieront sur leur chiffre d'affaires, le cas échéant. À leur disposition des « *plates-formes de service pour l'établissement des droits et cotisations* ». Il est bien clair que « *les situations respectives des salariés et des travailleurs indépendants* » sont étrangères : plus de mesure du temps, à leur charge l'obligation de déconnecter. Et s'ils burnent out, c'est pour leur pied. D'ailleurs, un feu de joie a eu raison de l'ancien Code et des livres des Conventions collectives (Oh, le vilain mot) lors de la Saint Mettling, parrainée par Google.

Les syndicats ? Ayant accepté la Grande Mutation Numérique, ils sont regroupés à la CFDT et ont reçu l'insigne honneur d'accéder à Internet pour s'adresser à leurs adhérents, même dans l'intranet d'entreprise. Ça ne leur prend que peu de temps, vu qu'il n'y a plus d'entreprises ni salariés, les auto-entrepreneurs travaillant à domicile hors de tout droit social. « *Co-innovateur* », « *collaboratif* » « *participatif* », le syndicalisme numérisé s'est rendu à l'« *empowerment* », et au « *business model* ». Entre autres.

Stop! Tout peut encore être maîtrisé dans l'intérêt commun pourvu que nous réveillions cette belle endormie, la mobilisation sociale. Il est temps de prendre notre avenir en main. Sinon, c'est leur avenir radieux qui tombera d'en haut à coups de 49/3 !

Plus de chômage, car il n'y a plus de travail salarié, plus de salariés car les auto-machins les ont remplacés, plus de conflits collectifs, juste le fluide glacial gérant la mobilité infinie des nomades urbains, enchaînés à leurs machines numériques, qui ont remplacé le travail intellectuel.

Liens pour en savoir plus sur le rapport Mettling rédigé pour la loi Macron 2

- <http://blogs.mediapart.fr/blog/gerardfiloche/210915/vers-la-societe-du-travail-sans-statut-le-rapport-bruno-mettling-soutenu-par-valls-macron-et-cie>
- Ce que contient vraiment le rapport Mettling - <http://www.filpac.cgt.fr/spip.php?article10369>
- Mettling guide le bombardement numérique contre l'emploi - <http://www.filpac.cgt.fr/spip.php?article10344>

Retraites complémentaires : les femmes à nouveau oubliées !

Un accord sur les retraites complémentaires Agirc et Arrco a été conclu le 30 octobre entre le patronat et trois syndicats (CFDT, CFE-CGC, CFTC). Une économie annuelle de 6 milliards d'euros devrait ainsi être dégagée en 2020... économie qui pèse quasi exclusivement sur les salarié-es et les retraité-es (à environ 90 %).

Les mesures principales en sont le recul de la date annuelle de revalorisation des pensions, leur sous-indexation (revalorisation inférieure à l'inflation), la baisse des droits futurs des salarié-es et un système d'abattement et de bonus sur la pension complémentaire. Alors que ces pensions ont déjà été fortement dégradées par les précédents accords, celui qui vient d'être conclu va encore aggraver la tendance.

De plus, les négociateurs n'ont certainement pas pris toute la mesure des conséquences sur les femmes. En particulier, le système d'abattement qui est instauré aboutit à allonger d'un an la durée de cotisation exigée pour toucher sa pension (base et complémentaire) sans subir de décote. Par exemple, une personne qui souhaite partir en retraite à l'âge légal (62 ans) et qui a la durée de cotisation exigée se verra néanmoins appliquer un abattement de 10 % sur sa pension complémentaire. Et ceci pendant trois ans. Pour ne pas subir l'abattement, elle devra rester en emploi un an de plus, jusqu'à 63 ans.

On le sait, toute augmentation de la durée de cotisation pénalise davantage les femmes car elles ont encore aujourd'hui des carrières en moyenne plus courtes. Elles risquent donc plus souvent de voir leur pension amputée par cet abattement. Or, celle-ci est déjà bien plus faible que celle des hommes. En 2014 par exemple, la pension moyenne de l'Agirc servie aux femmes ne représente que 40,2 % de celle des hommes.

À l'Arrco, les femmes liquident leur retraite huit mois plus tard que les hommes. La part de femmes subissant déjà une décote sur leur pension de base est supérieure à celle des hommes, et leur décote est en moyenne plus forte. Et elles devront donc bientôt subir également un abattement de 10 % sur leur pension complémentaire ! Ou prolonger leur activité d'un an, alors que dans de nombreux métiers, en particulier à dominante féminine (infirmières, aides-soignantes, etc.) les personnes arrivent déjà aujourd'hui épuisées à l'âge de la retraite...

L'accord prévoit certes un abattement réduit à 5 %, voire nul, pour les retraités soumis respectivement au taux réduit, ou nul, de CSG. Les partisans de l'accord soulignent que les pensions modestes, et donc les femmes, seront ainsi épargnées. Aucun retraité partant avec moins de 1100 euros ne sera concerné par un abattement, affirme la CFDT.

Qu'en est-il vraiment ? Le critère d'application d'une CSG à taux nul ou réduit sur la pension se base sur le revenu fiscal de référence (RFR). Par exemple, le taux nul de CSG est appliqué pour un RFR inférieur à 10633 euros pour une personne seule et à 16311 euros pour un couple. Ce qui correspond, pour une personne, à un niveau maximum de pension de 985 euros. Une personne dont la pension est de 1100 euros sera donc bel et bien concernée par un abattement, qui sera en l'occurrence de 5 % ! L'abattement potentiel de 10 % concernera les pensions supérieures à 1287 euros.

L'application d'un critère basé sur le revenu fiscal de référence pose un problème récurrent. En effet, les couples mariés ou pacsés étant imposés de manière conjointe, le revenu fiscal de référence est celui du couple, donc identique pour chacun des deux conjoints quel que soit le niveau respectif de leur revenu. Or, dans la grande majorité des cas, la femme a un revenu, salaire ou pension, inférieur à celui de son conjoint.

Ainsi, même dans les cas où le niveau de sa pension la rend éligible au taux nul de CSG – et donc devrait l'exonérer de tout abattement – elle risque fort de se voir concernée par l'abattement de 10 % ou de 5 % du fait d'un revenu plus élevé de son conjoint qui fait passer le RFR du couple au-dessus du seuil d'exonération.

Donnons un exemple. Si une femme a une pension de 750 euros – plus que modeste donc – qui devrait l'exclure de tout abattement potentiel, elle sera concernée par l'abattement de 10 % dès que son conjoint a un revenu supérieur à 1225 euros. Ce qui ne le classe pourtant pas parmi les personnes aisées. Il semble que ce problème de seuil variable en fonction du revenu du conjoint n'ait pas été pris en compte. Oubli au détriment de nombreuses femmes...

Cet accord va à l'encontre de l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes, quoi qu'en disent ses partisans. Des solutions justes existent pourtant pour financer les retraites. L'axe central inclut la réduction du chômage et l'amélioration des salaires ; mais aussi la lutte contre le temps partiel subi par les femmes et la réalisation de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Rappelons qu'une étude de 2010 de la Caisse nationale d'assurance vieillesse avait montré qu'une égalisation par le haut des salaires entre les femmes et les hommes, qui serait atteinte en 2023 dans la simulation, permettrait de faire entrer 11 milliards d'euros de cotisation pour la seule retraite de base. De quoi inciter à secouer la résignation ambiante qui semble accepter comme inéluctables les inégalités entre les femmes et les hommes. Ou qui fait semblant de préserver les femmes avec de tels accords !

Suzy ROJTMAN, co-porte parole du Collectif national pour les droits des femmes ; Christiane MARTY, membre du conseil scientifique d'Attac (co-auteur de "Retraites : l'alternative cachée", Syllepse, 2013).



6 octobre

René Mahaud nous présente un rapport d'introduction (*volontairement court pour laisser place au débat*).

Ce Conseil national se tient, nous dit-il, après les vacances estivales, pendant lesquelles beaucoup d'événements se sont déroulés et rendent la « rentrée » sociale préoccupante.

Les guerres dans le Proche- et le Moyen-Orient qui génèrent des flots de réfugiés fuyant le danger, essayant d'échapper à la misère et aux autres maux qui s'abattent sur leurs pays pour trouver un refuge à leurs familles et à leurs proches.

Une Europe du capital qui se fait prier pour les accueillir, mais qui va tirer profit, à terme, de cette situation. L'Ukraine, que les États-Unis veulent inclure de force dans l'Europe, donc dans l'Otan, alors que la Russie œuvre pour un rapprochement, voire une annexion, situation provoquant des tensions dangereuses qui compromettent le difficile exercice du maintien de la paix dans ce secteur.

L'éradication de tous les conquis du CNR : retraites, Sécurité sociale, famille, au nom du remboursement d'une dette qui n'est pas la nôtre pour complaire à la finance internationale et respecter les règles mises en place par une Europe du capital que les Français avaient rejetée par référendum.

L'extrême-droite, le FN et les médias. La droite, qui louche vers elle et qui se salit les mains.

Une situation syndicale compliquée : nombre d'adhérents, syndicalisation, débats internes traduisant un trouble notoire. Attente du 51^e congrès de la Cgt pour vérifier le véritable positionnement de notre centrale syndicale dans le paysage économique, social et politique.

Intervention de notre secrétaire

général de la Filpac au dernier CCN sur les mandatements et le fonctionnement de cette structure.

La préparation du congrès de la Filpac (23 au 26 novembre) et la place et le rôle des retraités dans l'organisation syndicale.

Débat

Un constat : les retraités cotisent, quand ils cotisent, mais ne participent pas à l'action syndicale.

Des questions : le syndicalisme est-il encore utile ? Existe-t-il encore une conscience de classe ? *Pourquoi y en avait-il une ?*

C'est le travail, l'atelier, les tâches communes qui donnaient aux ouvriers ce sentiment d'appartenance à une corporation, une confrérie ; c'est le travail commun qui créait de la solidarité, de l'aide et de l'entraide. Tout naturellement, le sentiment d'appartenir au monde du travail générerait inconsciemment, une conscience de classe, celle des travailleurs, des salariés.

Aujourd'hui, tout est fait pour que le salarié n'ait plus ce sentiment, il est seul, avec sa famille, et il doit se débrouiller sans compter ni sur les autres, ni sur un État qui n'aurait plus les moyens et ne souhaite plus le prendre en charge, car nous dit-il les générations qui l'ont précédé ont ruiné le pays. Développement des égoïsmes !

Comme après la Seconde Guerre mondiale, le « système D » refait une apparition : « il y a toujours un moyen de s'arranger avec ce que l'on n'a plus et que l'on n'aura pas. Soyons malins et surtout ne revendiquons pas ».

Où sont donc les retraités : dans le rapport d'orientation de la Filpac qui sera soumis à l'approbation de son congrès, rien n'est dit concernant le rôle et la place des retraités. *Intergénérationnel* est le seul vocable employé qui peut rappeler les retraités

au bon souvenir des camarades congressistes.

Les retraités n'étant plus dans les entreprises, tout ce qui les concerne n'est pas perçu pas les camarades en activité, et, quand on essaie de leur faire savoir, on les ennuie.

Groupe Lourmel et Audiens semblent vouloir se rapprocher, ou fusionner : qui nous représente dans les discussions qui doivent forcément se tenir ?

Le scandale des médias aux ordres est dénoncé par les participants.

7 octobre

Rapide compte rendu des travaux de la commission exécutive de l'UCR

Le point sur l'état de santé de François Thiery-Cherrier après son opération cardiaque et ses ennuis postopératoires. Il est enfin rentré chez lui mi-septembre, il suit les affaires de l'UCR et communique par téléphone. Il espère reprendre ses activités, peut-être pour le colloque sur le rôle, la représentation et la place des retraités dans la société et dans la Cgt.

Examen de nos forces organisées sur les deux exercices 2014-2015.

Pour 2014, cet exercice qui court sur deux ans sera clos à la fin de l'année. On compte 104792 FNI réglés à CoGétise au 8 septembre 2015.

Au 9 septembre de 2013, il y avait eu 106630 FNI réglés. Cela traduit un retard de 1838 FNI.

Rappelons aussi que, pour ce même 9 septembre 2013, nous comptons un retard de 2743 FNI par rapport à l'exercice 2012.

Notre déficit aurait-il tendance à se réduire ?

Il convient de redoubler d'effort pour récupérer les 4730 FNI qui nous manquent pour retomber sur le résultat final de l'exercice 2014.

Les actions

Dépôt des pétitions le 1^{er} octobre 2015.
Manif intersyndicale du 8 octobre.
16 octobre, reprise des négociations Arrco-Agirc, retraites complémentaires du secteur privé. Un rassemblement est programmé ce jour devant le siège du Medef.

Une déclaration de l'UCR pouvant également servir de tract sera mise à disposition.

Notons que seulement l'Ugict et l'Ucr appellent à cette manifestation. La confédération Cgt est, à cet égard, muette.

La commission chargée d'examiner la représentation, le rôle et la place des retraités dans notre société, et notamment dans la Cgt, s'est réunie en tout et pour tout 7 fois depuis sa mise en place par le 50^e congrès de la Cgt.

Un colloque sur ces questions se tiendra à Montreuil le 10 décembre 2015 ; cette initiative s'inscrit dans la préparation du 51^e congrès de la Cgt.

Composition du colloque

- 2 participants par UD : le secrétaire général ou un autre membre de la direction de l'UD (de préférence animateur de la vie syndicale) et un militant USR.

- 4 participants par fédération : le SG, deux autres membres de la direction fédérale et un militant UFR.
- Les membres de la CE Confédérale.
- Les membres de la CE de l'UCR.

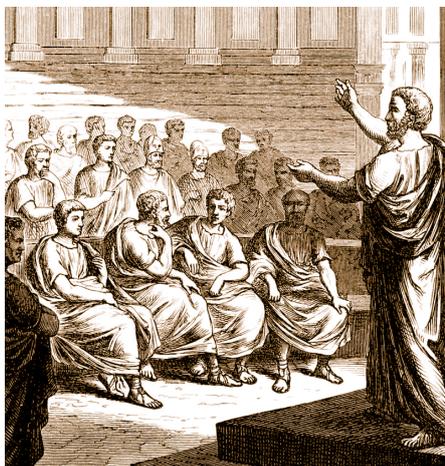
Nouveau site internet pour l'UCR qui sera opérationnel à partir du 1^{er} octobre 2015.

Pour la troisième fois, *Vie nouvelle* organise une rencontre de ses diffuseurs le 5 novembre 2015 : l'inscription du plus grand nombre à cette manifestation est souhaitée.

Pascal Debay, responsable confédéral sur le suivi de la montée de l'extrême droite, explique pourquoi les organisations de la Cgt doivent se saisir de cette question et travailler pour décoder ce que dit et écrit le FN. Les retraités sont un public visé par l'extrême droite, ils sont très souvent devant leur télévision et poreux aux discours populistes frappés au coin du bon sens.

Reprise des discussions

À propos du colloque sur les retraités dans la Cgt, peu de retraités



participent aux débats.

1 retraité = 1 voix, les retraités sont toujours demandeurs.

Puis il faut examiner et préciser la place et le rôle des retraités dans la société et dans la Cgt.

Quel niveau dans les structures ?

Quels endroits pour exister et construire ?

Les maisons de retraite ou la société dans laquelle ils vivent ? etc.

Cette question a fait l'objet d'un long débat et de beaucoup d'échanges, preuve que ce sujet interpelle les retraités qui ont encore envie de défendre l'intérêt de la classe ouvrière.

Arrco-Agirc : reprise des rencontres avec le Medef, la casse continue et tout est fait pour que les conditions d'une transformation de nos systèmes de retraite soient rendues inévitables, pour les plus grands profits des banques et des assurances. La cotisation définie semble être le choix du patronat, bien secondé par une Cfdt à son service.

La diminution du montant des pensions par le gel des revalorisations est inacceptable, et pourtant le patronat et le gouvernement y souscrivent au nom du sauvetage de nos systèmes de retraite.

À quand la diminution pure et simple de nos pensions au prétexte qu'on ne peut distribuer que ce qu'il y a dans les caisses ? Des sous pour les entreprises, encore et encore.

Unité syndicale, unité d'action ? Comment y croire, comment s'échiner pour l'obtenir quand nous finissons toujours par être trahis.

Il faut examiner et préciser la place et le rôle des retraités dans la société et dans la Cgt.

À force de défaites, d'échecs et d'impuissance, ne détournons-nous pas les salariés de l'action syndicale ? Sommes-nous toujours crédibles ? Donnons-nous l'idée qu'il est possible

par l'action de préserver ses droits et d'en obtenir de nouveaux ?

Les statuts d'Audiens ne doivent pas être modifiés. Si nous avons des camarades qui siègent dans les conseils, quelles directives ont-ils ?

Quel pouvoir avons-nous pour empêcher que nos mutuelles se transforment en système strictement assuranciers avec des vues lucratives sur les résultats d'exploitation ?

Lionel Duquenne, la trésorerie :

Nos forces : 90 sections du Livre, de la communication et du papier et 224 dans le multipro.

Pour les multipro : pendant plus de sept ans nous n'avons jamais reçu d'information.

À partir de 2013, le multipro indique 17 FNI et 211 cotisations, puis 93 FNI en 2014. Fin août 2015, nous en sommes à 81 FNI.

Pour nos sections : de 2862 FNI en 2013, nous passons à 2714 FNI en 2014, soit 148 timbres de moins.

Pour l'année 2015, au 31 août nous totalisons 1819 FNI, il en manque 1000 pour égaler 2013.

Nous subissons toujours une perte d'adhérents : 194 camarades de moins depuis notre dernier congrès.

En ce qui concerne nos finances, au 30 septembre 2015, nous réalisons 84,42 % de nos prévisions concernant les recettes et pour nos dépenses, nous en sommes à 86,10 % du prévisionnel.

Participation aux différents événements dans la Cgt

Colloque du 10 décembre (place, représentation et rôle des retraités)

Daniel Muller et Jean Pierre Ghiotto participeront au titre de la CE de l'UCR.

Comité général de l'UCR des 30 novembre et 1^{er} décembre

Michel Burguière, Daniel Muller, Lionel Duquenne et Jean Pierre Ghiotto, participeront au titre de la CE de l'UCR.

Congrès de la Filpac du 23 au 26 novembre 2015

Michel Burguière, Bernard Margra, Michel Tech, Lionel Duquenne, Jean Lebon et Daniel Muller, seront les représentants de l'Ufr.

Jean-Pierre Ghiotto participera à la fabrication du journal fédéral du congrès. ■ J.-P. Ghiotto

L'Ufr était représentée par : M. BURGUIÈRE, L. DUQUENNE, J.-P. GHIOTTO, J. LEBON, D. MULLER.

Congrès qui se déroule tout de suite après les attentats du 13 novembre et la prorogation de l'état d'urgence.

Pour le Congrès, lutter contre le terrorisme, oui, mais si la réponse au terrorisme ignore la question sociale, le vivre ensemble et ses moyens, l'état d'exception risque de devenir la règle, nous entraînant vers une forme de totalitarisme, au détriment de nos libertés.

Après ces réflexions sur la situation générées par ces tristes événements, les travaux du congrès ont repris sur les thèmes prévus dans son déroulé.

Rapport d'activité avec l'examen du bon et du moins bon.
Rapport d'orientation déterminant

l'activité de la prochaine mandature.

Quatre thèmes :

**Rassembler pour revendiquer.
Construire la solidarité.
Choisir son camp.
Vaincre l'austérité.**

Le débat a eu lieu, les satisfaits et les insatisfaits se sont exprimés.

Le rapport d'orientation est accepté.

Dans le débat :

Le congrès **rejette l'austérité** à perpétuité et place au centre de sa démarche la solidarité, pour appuyer et favoriser la victoire des luttes en cours et à venir.

La solidarité comme étant le premier élément de résistance à l'entreprise de déshumanisation voulue par le système capitaliste.

Le congrès se prononce pour

l'instauration de **l'urgence sociale**.

Le congrès **rejette totalement la destruction du droit social actuel et exige des droits syndicaux nouveaux.**

Le **combat contre la concurrence entre les salariés** est évoqué avec force, la défense des conventions collectives est abordée et les mensonges d'État présentant le Code du travail comme un frein à l'activité des entreprises sont dénoncés.

Le congrès se prononce contre l'union nationale pour la guerre et il refuse l'union sacrée avec le patronat.

Appel à toutes formes de mobilisation pour participer à la journée d'action du mercredi 2 décembre.

Rassembler toutes celles et ceux qui pensent et agissent en faveur d'une alternative au capitalisme doit être un devoir. ■ Jean-Pierre GHIOTTO

Intervention de Dany MULLER au nom de l'Union fédérale des retraités

Chers camarades

Avant tout je tiens à vous saluer au nom de l'UFR.



Photo Milo

Je ne vais pas aborder la gravité de la situation économique et sociale qu'engendre le système économique libéral. Nos camarades retraités manifestent, en ce 24 novembre, pour la satisfaction de nos revendications et pour dénoncer les attaques contre notre modèle social, fondé, entre autres, sur la solidarité et la répartition.

Nous avons parcouru, avec attention, le projet d'orientation du 8^e congrès fédéral. Document ambitieux qui s'inscrit dans la réalité sociétale et, en partie, dans la continuité du 7^e congrès.

Mais répond-t-il aux aspirations et aux préoccupations immédiates des salariés ? Sommes-nous en phase avec la réalité du terrain ? Mesurons-nous que nous sommes à la fin d'un modèle économique et social, si ce n'est à sa refondation ? Faut-il uniquement rejeter ou alors ouvrir des perspectives ? Peut-on remettre en cause l'ordre social sans y intégrer la dimension politique ? Syndicalisme et politique font-ils bon ménage ? L'un peut-il se passer de l'autre tout en gardant son indépendance de pensée et d'action ? Pour pouvoir y répondre il faudrait, avant tout, réinstaurer la culture du débat ne serait-ce que pour ne pas instaurer une institutionnalisation intellectuelle au sein de notre Fédération.

Toutefois, ne perdons pas de vue que les scissions qui ont traversé l'histoire du syndicalisme ont souvent eu des

origines politiques.

Dans le projet d'orientation, force est de constater que les retraités, je ne parle pas de la retraite, ne sont pas la préoccupation première de notre Fédération, même si y figure

le mot intergénérationnel. Encore faudrait-il donner un contenu à ce mot, ce qui faciliterait les rencontres intergénérationnelles. Pour cela nous devrions être beaucoup plus proches l'un de l'autre, et les lieux de rencontres sont variés : que ce soit la famille, les amis, l'entreprise, toutes les structures syndicales et politiques, le lieu de résidence, la vie associative, et la liste n'est pas exhaustive.

Et pourtant, 15 millions de retraités, autant d'électeurs, cela pèse lourd... en politique.

Au fait, c'est quoi, un retraité ? Avant tout il y a aujourd'hui plusieurs générations de retraités ce qui sous-entend des vécus différents, des pratiques syndicales différentes en fonction des époques et périodes économiques et sociales, des luttes différentes, des modes de vie différents, des approches politiques différentes, des générations qui ont vécu la brutalité et le rythme infernal des restructurations qui ont souvent divisé le salariat.

Pour autant, le retraité, est-ce un privilégié ? Un nanti ? Un stigmatisé ? S'il est vrai qu'il n'a plus le souci de perdre son emploi, c'est un ancien salarié, qui vit du fruit de son travail, qui a été exploité en travaillant et qui bien qu'il n'ait plus de patron sur le dos, continue d'être exploité. Il a des préoccupations de besoins élémentaires, de pouvoir d'achat, il est victime de la précarité, de la politique

d'austérité, il souhaiterait pouvoir profiter pleinement de sa nouvelle vie d'autant qu'il a du temps libre même s'il lui arrive de devoir s'occuper de ses enfants, petits-enfants, si ce n'est de ses parents. Il participe à la vie économique et sociale. Bref il n'est pas en dehors du système tout en gardant sa spécificité.

Ses adversaires : lui-même (souvent il a du mal à assumer sa nouvelle situation) ; la finance ; le patronat ; presque toujours l'État ; le système libéral ; la pensée unique.

Ses interlocuteurs : l'organisation syndicale ; les collectivités territoriales, voire régionales ; l'État ; son environnement.

Force est de reconnaître que nos revendications, nos champs d'interventions, sans en gommer les spécificités, comportent de nombreuses similitudes avec celles des actifs. Alors pourquoi le chacun pour soi ?

La continuité syndicale c'est renforcer l'Ufr, la Fédé, la Cgt. Or, pour un futur retraité, la continuité syndicale n'est pas évidente. Elle l'est pour certains par sympathie, pour d'autres par fidélité, elle est naturelle pour ceux qui ont une conscience de classe. Et il y a les millions d'autres qui pensent que d'être syndiqué à la retraite cela peut servir à quoi ? Comme si les problèmes économiques et sociaux s'arrêtaient en quittant l'entreprise.

La conscience de classe, se défendre, cela s'acquiert, entre autres, à travers la qualité de l'activité syndicale dans l'entreprise et cela facilite la continuité syndicale.

Nous devons tenir compte de la transformation profonde de la société, du salariat, donc des futurs retraités pour réussir la continuité syndicale. L'Ufr fait ce qu'elle peut (notre journal *Ensemble*, Passeport, modules de formation pour les futurs retraités) mais sans la prise de conscience des actifs, point de salut.

Militer, oui, et avant tout à la Cgt, dans une Cgt riche de sa diversité qui ne devrait pas être un frein à son unité. Il est évident qu'une crise traverse notre confédération. Juste une remarque : il ne sert à rien de changer le bocal si les cornichons restent les mêmes. Néanmoins il y a des lueurs d'optimisme. Affaire à suivre.

Militer oui. Mais dans quelle structure ? Dans la Fédé là où nous avons, et c'est assez rare pour le souligner, une autonomie financière et de fonctionnement ? Dans une section multipro ? À l'Usr, dans une Ul, dans une Ud, à l'Ucr, la palette est large. Militer mais pour quoi faire ? Faire le nombre ? Devenir des spécialistes de la proximité ? Des piliers de la vie associative ? Veut-on nous intégrer pour mieux nous laminer ?

15 millions de retraités. Dans les délégations syndicales qui traitent les problèmes des retraités, aucun retraité de présent... Sommes-nous des assistés ?

Nous prend-on au sérieux ? Ou sommes-nous face à l'insolence de l'ignorance ?

Nous revendiquons notre place, rien que notre place, mais notre juste place. Nous avons des revendications ; des idées pour que la transformation sociale qu'aborde le projet d'orientation bénéficie à tous, actifs et retraités, en tenant compte des erreurs que nous avons pu commettre si ce n'est commises.

Pour le syndicalisme retraité, la seule référence au territoire n'est pas la solution. Il en est de même pour le syndicat d'entreprise. Se replier sur le seul territoire, sur l'entreprise, c'est faire abstraction de la solidarité. C'est se fragiliser. C'est la porte ouverte à l'explosion des structures existantes. C'est la porte ouverte à l'institutionnalisation du syndicalisme. Une certaine élite qui aurait le « privilège » de s'occuper des problèmes sociétaux. Aux autres de s'occuper du « carreau cassé ». C'est la fin du rapport de forces, des acquis conquis, de la démocratie syndicale ; le risque à l'adaptation sociale patronale. Et pourtant il y aurait matière à réflexion pour adapter l'activité syndicale à notre époque. Cela mériterait, également, un large débat.

L'institutionnalisation du syndicalisme, telle qu'elle se dessine, c'est la porte ouverte à ce que salariés et retraités risquent de rester en dehors de la Cgt de base voire du syndicalisme sous prétexte qu'il n'existe pas de structure apte à les accueillir.

L'Ufr souhaite que l'on revienne aux fondamentaux de l'action syndicale gage de réussite pour la mise en place d'un modèle social qui prenne en compte les besoins de l'homme en tenant compte de la diversité de pensée du salariat et des retraités d'aujourd'hui, que l'on ne se braque pas face aux évolutions technologiques, aux enjeux économiques, mais que l'on soit une force de propositions et de perspectives avec comme objectif de satisfaire les espérances d'un mode de vie meilleur que souhaitent le salariat et les retraités. Et ça c'est le rôle du syndicalisme et ce rôle, aucun parti politique ne pourra le remplacer.

Exclure du débat les retraités, c'est rendre encore plus compliquée la bataille pour la transformation sociale, fil rouge de l'orientation du 8^e congrès de la Filpac-Cgt.

Pour l'Ufr, le « tous ensemble » est l'objectif incontournable pour réussir toute avancée sociale. Il est le socle de la solidarité. Il n'est pas antinomique aux revendications spécifiques.

Pour conclure, l'avenir de l'Ufr passe par l'avenir de la Fédé. Modestement nous pensons que l'avenir de la Fédé est tributaire d'une Ufr forte, écoutée et... complémentaire.

Vive le 8^e Congrès de la Filpac-Cgt.



Principales dispositions de la loi Macron en matière de justice prud'homale



Par Chantal VERDIN

La loi Macron va profondément réformer le fonctionnement des conseils de prud'hommes. Il semble donc nécessaire de faire un point sur l'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions, échelonnées jusqu'à fin 2017.

Le conseil de prud'hommes était jusqu'à présent, une juridiction élective et paritaire, composée de représentants à parts égales d'employeurs et de salariés, chargés de juger les différends s'élevant à l'occasion du contrat de travail. Chaque conseil est composé de 5 sections : activités diverses, agriculture, commerce, industrie et encadrement.

Chaque année, 271 conseils de prud'hommes rendent environ 150000 décisions et notifient environ 50000 ordonnances de référé (procédure accélérée destinée à prévenir un dommage imminent ou à faire cesser un trouble manifestement illicite).

C'est une justice gratuite puisqu'il n'est pas obligatoire d'être assisté par un avocat et efficace. Les salariés sont pour 95 % demandeurs à l'instance et obtiennent totalement ou partiellement satisfaction pour 80 % d'entre eux. La majorité de ces décisions sont confirmées par les cours d'appel.

Seul bémol : la longueur des procédures, due non pas aux conseillers prud'hommes, mais aux manques de moyens humains et matériels, ainsi qu'aux incidents de procédure organisés par les employeurs.

Le conseil de prud'hommes, instance judiciaire fondée par Napoléon, unique en Europe, est devenu, depuis plusieurs décennies, la cible des gouvernements français, notamment sous l'injonction de la Commission de Bruxelles.

Sous prétexte d'accélérer le rendu des décisions et pour rendre la justice prud'homale plus sûre et plus prévisible, soit-disant pour les employeurs comme pour les salariés, la loi Macron a imaginé des procédures courtes, pour juger les affaires.

La loi Macron a été adoptée le 10 juillet 2015, en utilisant par trois fois l'article 49-3 de la Constitution. Le 5 août 2015, le Conseil constitutionnel s'est prononcé sur le référentiel des indemnités de licenciement en censurant une rupture d'égalité entre les salariés. La loi a été publiée au Journal officiel le 6 août 2015 et ne s'applique qu'aux seules instances prud'homales qui ont

été introduites après cette date.

Certaines dispositions sont d'application immédiate, d'autres nécessitent des textes réglementaires, d'autres encore sont différées dans le temps. Ce texte est censé accélérer les procédures en renforçant le rôle du bureau de conciliation, composé d'un conseiller salarié et d'un conseiller employeur, qui sera appelé désormais « bureau de conciliation et d'orientation », BCO. La phase de conciliation est l'essence même de la procédure prud'homale, sauf pour quelques cas prévus par la loi. Sa mission est de tenter de rapprocher les parties à la recherche d'un accord leur permettant de ne pas poursuivre la procédure contentieuse. Ce n'est qu'en cas d'échec de la conciliation que

les parties sont renvoyées devant le bureau de jugement composé de deux conseillers salariés et de deux conseillers employeurs.

Désormais le BCO chargé de concilier les parties dans la confidentialité, peut les entendre séparément. Si, une partie ne comparaît pas, personnellement ou n'est pas représentée, sauf motif légitime, le BCO peut juger l'affaire, dans une formation restreinte (Un conseiller employeur et un conseiller salarié) en l'état des pièces et moyens que la partie comparante a contradictoirement communiqués.

Les décrets qui vont venir en complément de la loi Macron, n'ont pour but que de supprimer les spécificités de la justice prud'homale, le tout au détriment des salariés, dont l'accès à la justice sera de plus en plus difficile.

Aux termes de l'article L.1454-1-1 du nouveau code du travail, en cas d'échec de la conciliation, le BCO a plusieurs options. Il peut décider de renvoyer les parties : – soit devant le bureau de jugement en formation restreinte, avec leur accord et si le litige porte sur un licenciement ou une demande de résiliation du contrat de travail. Le bureau de jugement devra statuer dans un délai de trois mois ; – soit devant le bureau de jugement en formation normale (deux conseillers employeurs et deux conseillers salariés), mais présidé par un juge du tribunal de grande instance, si les parties le demandent ou si la nature du litige le justifie... (l'on voit ici poindre l'échevinage*); – soit, devant le bureau de jugement en formation classique, avec quatre conseillers.

Même si les deux parties sont d'accord, c'est le BCO qui décide de l'opportunité de la mesure à prendre. En cas de désaccord entre les deux conseillers, c'est la procédure habituelle qui doit s'appliquer (bureau de jugement à

quatre). Parmi ses nouvelles missions, le BCO a celle d'assurer la mise en état des affaires. Il peut mettre en demeure les parties de produire certains documents. Un ou deux conseillers rapporteurs peuvent également être désignés, afin de réunir les éléments nécessaires pour mettre l'affaire en état d'être jugée. Un autre volet de la loi énonce un recueil des obligations déontologiques des conseillers prud'hommes, avec tout un arsenal de sanctions disciplinaires, applicables en cas de manquements à leurs devoirs, qui ne seraient pas compatibles avec leur fonction. Ce texte vise à restreindre le droit d'expression et d'action des conseillers militants syndicaux, comme celui de participer à une action de report d'audience. Pour exercer ce pouvoir disciplinaire, le texte met en place une commission nationale de discipline. Sans doute ce renforcement des sanctions disciplinaires prépare-t-il les conditions de la désignation qui sera faite fin 2017, par le Premier président des cours d'appel. Désormais, les nouveaux conseillers devront suivre une formation initiale commune aux salariés et aux employeurs, organisée par l'Etat, sous peine d'être réputés démissionnaires. On sent bien l'obsession du gouvernement : que le conseiller prud'homme soit un juge comme les autres. Mais justement il n'est pas un juge comme les autres ! Elu sur une liste syndicale, il a un parti pris pour la catégorie sociale qu'il représente (salariale ou patronale). La Cour de cassation a reconnu depuis longtemps cette partialité en précisant que ce qui faisait l'impartialité d'un jugement prud'homal, ce n'était pas les juges qui composaient le bureau de jugement mais bien la composition paritaire de ce bureau.

En cas de difficulté de fonctionnement d'un conseil de prud'hommes ou de difficultés graves, le Premier président de la cour d'appel désigne un ou plusieurs juges du ressort de la cour d'appel pour assurer la continuité de la justice prud'homale.

Quant au défenseur syndical, la loi lui accorde un statut protecteur dans les établissements d'au moins onze salariés. Les défenseurs seront inscrits sur une liste arrêtée par l'autorité administrative, sur propositions des organisations syndicales représentatives au niveau national et

interprofessionnel, national et multiprofessionnel ou dans au moins une branche. C'était une revendication de la Cgt depuis de nombreuses années, mais le temps alloué de dix heures par mois est tout à fait ridicule pour remplir leur mission.



Pour désengorger les conseils des prud'hommes, la loi instaure deux nouveaux modes de règlement amiable des conflits, qui ont un coût pour les parties. Ainsi, à la médiation judiciaire (proposée par le juge, et qui suspend la procédure contentieuse durant un délai préétabli), s'ajoute la possibilité pour les parties de recourir à la médiation conventionnelle, avec l'aide d'un médiateur. Les parties peuvent aussi choisir la procédure participative, avec l'assistance d'un avocat et possibilité d'obtenir l'aide juridictionnelle. Cette procédure ne peut intervenir qu'avant la saisine** des prud'hommes, les parties renonçant durant ce délai à saisir le juge. Dans tous les cas, pour lui donner force exécutoire, l'accord devra être validé par le juge.

Parmi les autres dispositions de la loi, le juge prud'homal peut demander l'avis de la Cour de cassation avant de statuer sur l'interprétation d'une convention ou d'un accord collectif.

En résumé, sans un renforcement des moyens humains et matériels, ce texte ne permettra ni une amélioration du fonctionnement des conseils de prud'hommes, ni une réduction des délais. Et les décrets qui vont venir en complément de la loi Macron n'ont pour but que de supprimer les spécificités de la justice prud'homale, le tout au détriment des salariés, dont l'accès à la justice sera de plus en plus difficile. ■ C.V.

**L'échevinage est une organisation judiciaire composée simultanément de juges professionnels (magistrats) et de juges non professionnels.*

***En droit, la saisine est l'appel ou le recours à un organe juridictionnel ou à une autorité de police. (Wikipédia)*

CONSEILS POUR UN SOMMEIL RÉPARATEUR

Un Français sur trois déclare avoir des troubles du sommeil au moins trois nuits par semaine et un sur cinq est concerné par l'insomnie chronique, selon les données de l'Institut de veille sanitaire (INVS).

En 2008, l'INVS a mené une étude épidémiologique visant à quantifier la fréquence et aussi la gravité des troubles du sommeil en France. Elle s'appuie sur un questionnaire auquel 12636 personnes, âgées de plus de seize ans, ont répondu.

Les résultats montrent que une personne sur trois (34 %) déclare avoir des troubles du sommeil au moins trois nuits par semaine. Ces troubles concernent plus majoritairement les femmes que les hommes (39 % des réponses contre 29 %) et sont plus fréquents avec l'âge (44 % des personnes de plus de 75 ans, 22 % des 16-24 ans).

Pour plus de 80 % des personnes concernées, ces

troubles durent depuis plus de trois mois.

Une personne sur cinq déclare avoir des troubles du sommeil associés à de la fatigue ou à une somnolence diurne excessive.

Le syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAS), dû à des arrêts répétés de la respiration pendant le sommeil et responsable d'un sommeil de mauvaise qualité, est quant à lui « méconnu et sous-diagnostiqué », selon l'INVS.

Seul un tiers des personnes concernées par des insomnies chroniques associées à une somnolence diurne ont consulté, et seulement 15 % des personnes ayant des signes évocateurs de SAS déclarent avoir fait un enregistrement du sommeil. Le questionnaire sur lequel s'appuie l'étude de l'INVS avait été inséré dans l'Enquête santé et protection sociale de l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (Irdes).

Mai 68 un pavé d'or aux NMPP

Par Yann VOLANT*

Les NMPP (Nouvelles Messageries de la Presse parisienne) furent une des premières entreprises à se mettre en grève et l'une de celles où elle dura le plus longtemps, le travail ne reprendra que trois semaines plus tard.

Le mouvement partit de l'atelier de La Villette, situé 2 place Hébert dans le 18^e arrondissement. Le jour, on y traitait l'expédition des publications (hebdomadaires, mensuels et autres périodiques). L'équipe de nuit prenait le relais pour compter, mettre en cases et charger les quotidiens qui étaient ensuite acheminés, par camions ou par trains, vers les points de vente. Depuis plusieurs mois, le climat était tendu. Trois cents ouvriers, dont 69 syndiqués à la Cgt, se souvient un collecteur, travaillaient dans l'équipe de jour. L'équipe de nuit comptait autant de travailleurs, soit 600 au total sur le site. Ils étaient submergés par un travail physiquement épuisant qui consistait à compter les exemplaires de journaux, à les mettre dans des cases correspondant aux points de vente, à ficeler des paquets dont le poids avoisinait et dépassait le plus souvent 30 kilos, qui étaient ensuite emballés dans des sacs de jute raidis par la crasse, qui sentaient parfois l'urine de chat. Les hommes ruisselaient de sueur dans la fournaise de l'atelier (la température du mois de mai 68 fut exceptionnellement élevée). Ils disposaient de vingt minutes de repos dans la journée pour « casser la croûte ». L'organisation était quasi militaire. Les cadres étaient souvent recrutés parmi les sous-officiers à la retraite. Les contremaîtres s'appelaient des brigadiers. Ceux-ci étaient promus, à de rares exceptions près, non pas en fonction de leur compétence professionnelle mais plutôt à l'aune de leur servilité, de leur obéissance aveugle à la hiérarchie, de leur antisyndicalisme.

Le creuset de l'accession à la nomination de « bricard » c'est « l'escadron blanc », un groupe d'ouvriers serviables et corvéables à merci, qui doit accepter les ordres souvent brutaux sans rechigner à la tâche. En contrepartie, ils monopolisaient les heures supplémentaires sans se risquer à en refuser, sous peine d'être mis « au pain sec ». Bien entendu, ils n'étaient pas syndiqués et ne faisaient jamais grève.

En avril 1968, le SMIC est à 405 francs. Le salaire d'un ouvrier des NMPP est d'environ 700 francs net pour un porteur, de 800 francs pour un compteur. Les fins de mois sont difficiles et il est très fréquent de cumuler deux emplois ; soit en faisant de la manutention aux halles ou encore en effectuant des travaux de carrelage, de peinture ou de plomberie chez des particuliers. Pour la première fois depuis longtemps, un nombre important de camarades, indignés par la répression policière exercée contre les étudiants, notamment dans la nuit du 10 mai, rue Gay-Lussac, ont répondu au mot d'ordre de grève de 24 heures lancé par la Cgt et participé à l'immense manifestation du



13 mai 1968 qui a réuni 1 million de personnes entre la République et Denfert-Rochereau,

Les mardi 14 et, mercredi 15 mai, un travail énorme attendait les ouvriers à la prise de service. On ne pouvait plus circuler dans l'immense atelier entre les montagnes de journaux à distribuer. Les salariés ont perçu cela comme une provocation patronale. Une poignée d'entre eux décident d'entraîner les ouvriers afin d'arrêter le travail. Ils sont jeunes, bagarreurs, ne courbent pas le dos. Certains d'entre eux ont été marqués par leur participation à la guerre d'Algérie, ce qui les rend encore plus allergiques aux agressions verbales des petits chefs dont ils contestent l'autorité. Ce mercredi 15 mai, nos camarades Jean Besse, Robert Benjacar, Raymond Arlix, Georges Aussanaire, Pierre Dupont, Georges Delacour, Alain Gisteau, Michel Martinelli, Georges Outte, et Michel Vandegheukte incitent les salariés à ne pas reprendre le travail, après le casse-croûte à 17 heures. Le coup de force réussit au-delà de toute espérance. Pas un salarié ne rejoint son poste. Les deux délégués Cgt de l'équipe de l'après-midi sont débordés et déclarent que la grève n'est pas statutaire. À leur décharge, il faut dire que ces camarades sont désarçonnés par l'événement, eux qui s'acharnaient, sans beaucoup de succès, mais courageusement, à mobiliser les ouvriers souvent indifférents aux mots d'ordre de grève qui émanent du syndicat, ont du mal à saisir ce qui se passe, lorsque l'équipe de nuit arrive, les montagnes de papier stocké rendent impossible le traitement des quotidiens. De toute façon, les ouvriers de nuit se joignent au mouvement et approuvent les revendications posées :

- amélioration des conditions de travail :



- modification de la manière de commander des cadres :
- une augmentation de 100 francs par mois non hiérarchisée
- le contrôle de l'attribution des heures supplémentaires à effectuer.

Dans l'équipe de nuit, de jeunes syndiqués s'engagent avec enthousiasme et dynamisent la lutte. La première nuit, les cadres sont séquestrés. La grève s'étend le 16 au matin au Charolais, atelier qui jouxte la gare de Lyon. Tout comme à La Villette-Nuit, les cadres sont séquestrés le premier jour, puis libérés *car les délégués ne veulent pas que quelques matamores ne leur infligent des humiliations en retour de leur conduite habituelle*. Dans la nuit du 16 au 17 mai, les 500 ouvriers qui travaillent dans 66 annexes chargées d'alimenter les kiosques parisiens et autres points de vente de la proche banlieue ne reçoivent pas les journaux qui leur sont normalement fournis par l'équipe du Charolais. Le 17 mai, ils se rendent tous dans cette équipe et sont accueillis chaleureusement par les grévistes, à la suite de l'assemblée générale de ce jour, décident à l'unanimité d'arrêter aussi le travail. L'équipe de la rue du Banquier, qui traite les journaux du soir et expédie ceux-ci via la gare d'Austerlitz, où pourtant le nombre de syndiqués est le plus important et où les militants sont politiquement plus engagés, sera un peu réticente et ne se mettra en grève que le 17 mai. Il est vrai que la proximité du Quartier latin leur vaut des visites plus fréquentes des étudiants qui suscitent une méfiance certaine. Ils entrent dans le mouvement le 17 mai et participent activement à son organisation. Le lundi 20 mai, un certain nombre d'employés du siège social, rue Réaumur, particulièrement courageux se joignent au mouvement.

MOUVEMENT PARTI DE LA BASE

La direction de la Cgt soutenant qu'il était absolument nécessaire de faire paraître les quotidiens afin de contrebalancer les informations télévisées entièrement soumises au pouvoir politique, le Comité intersyndical du Livre parisien tente, du moins dans un premier temps, de canaliser le mouvement et de faire reprendre le travail, en appelant, dans un communiqué daté du 16 mai « (les) camarades des Messageries », à « respecter la discipline en de telles circonstances » et mandate Roger Lancry (Secrétaire du Syndicat du livre) afin de convaincre les ouvriers des NMPP. C'est mission impossible et les réunions du personnel qui ont lieu dans la nuit du 17 et la journée du 18 mai se traduisent, dans une atmosphère explosive, par un rejet unanime des consignes syndicales de reprise du travail.

La direction des NMPP était paniquée et désorientée. Elle n'avait manifestement aucun plan antigrève adapté

lui permettant de s'opposer à un mouvement de cette ampleur. Elle affrétait des taxis et des ambulances privées pour aller chercher les journaux dans les imprimeries et les acheminer jusqu'aux points de vente.

Les voitures étaient interceptées en chemin par des camarades qui s'emparaient du chargement. Le canal Saint-Martin s'en souvient encore... Des ouvriers des NMPP se rendaient dans les imprimeries pour expliquer leur lutte. Certains d'entre eux ne comprenaient pas que les journaux continuent à être imprimés. Le climat était parfois tendu et à la limite de la confrontation. Mouvement parti de la base, la grève a été décidée sur le tas. Elle est reconduite chaque jour par vote à main levée en assemblée générale.

Dans les entreprises du labeur, la grève des NMPP a un effet considérable. Comme les magazines hebdomadaires et autres périodiques ne pouvaient être distribués, l'extension et le renforcement des grèves dans les imprimeries ont été facilités. Les ouvriers des NMPP s'émancipent et mènent leurs actions sans se soucier des directives du Syndicat du Livre qui préférerait que les journaux soient distribués.

Roger Lancry revient le 21 mai avec une proposition d'augmentation de 8 %. Il doit écourter la réunion sous les huées d'une assemblée surchauffée. Le 25 mai les « meneurs » sont convoqués à Blanqui (Siège du Sgl). La direction syndicale les soupçonne d'être manipulés par des gauchistes. Après des échanges de propos francs et directs, les soupçons sont levés.

Le 16 mai donc, la grève s'organise dans les ateliers. Pour éviter une distribution parallèle de la presse, on autorisait aux cadres d'entrer tous les jours dans l'atelier de La Villette, mais avec interdiction d'en sortir avant la fin de service. Ceux-ci étaient soumis à la fouille pour éviter qu'ils emportent des documents ou des étiquettes d'expédition. Dans les cantines, les volontaires renforçaient les équipes de cuisine, le CE continuait à fournir les denrées, un patron chauffeur prêtait un véhicule pour aller chercher des pommes de terre dans l'Aisne. Certains salariés qui avaient un travail d'appoint dans les halles ramenaient de la nourriture achetée à bon compte, les repas coûtaient 2 francs. Les grévistes repartaient souvent chez eux avec un panier de légumes. Des quêtes de soutien étaient organisées dans les commerces parisiens avoisinant les ateliers. Les bistrot de la place Hébert voyaient leurs recettes chuter brutalement à la suite du boycottage, s'ils ne versaient pas leur obole. Tant et si bien qu'il restait 10000 francs d'excédent dans la caisse de grève de La Villette à la fin du conflit.

VICTOIRE GRANDIOSE

Une nuit, les étudiants sont venus manifester à La Villette, les portes restent fermées mais des ouvriers sortent et discutent longuement avec eux. Au Charolais et à Bobigny, par contre, certains étudiants ont accès aux ateliers et vont jusqu'à prendre la parole en réunion d'équipe. Il en ressort que les ouvriers, une fois dissipée l'impression ressentie devant l'aisance oratoire des nouveaux venus, se lassent des propos péremptaires et surtout ne supportent pas de se laisser dicter leur conduite par ceux qui sont volontiers donneurs de leçons. Tant et si bien que, lassés par l'indifférence des ouvriers, les étudiants cessent leurs visites.

Constatant la détermination des grévistes, le Comité Inter Presse s'empare des revendications des ouvriers des NMPP et les défend pied à pied. Tous les jours, les délégués Cgt des NMPP et les représentants du Comité Inter ➤

Presse, se retrouvent dans les locaux syndicaux de France-Soir, au 100, rue Réaumur, afin de faire le point sur l'évolution de la situation. Les négociations entre le Syndicat de la Presse parisienne, la direction générale des NMPP, et la Cgt sont acharnées.

Le 30 mai les négociations aboutissent, et, le 2 juin, le travail reprend dans une explosion de joie collective. La victoire est grandiose.

Alors que les accords de Grenelle signés entre Georges Pompidou et les organisations syndicales prévoient une augmentation de 7%, les ouvriers des NMPP obtiennent jusqu'à 35% d'augmentation ! « Cinq fois Grenelle », comme le souligne Bernard Girard, auteur d'une histoire des NMPP intitulée « *Des journaux plein les mains* ». De 923,73 francs en avril 1968, le salaire d'un porteur jour passe à 1220,86 francs en mai 1969 et celui de compteur de 1019,99 francs à 1356,90 francs auxquels s'ajoutent les primes d'ancienneté ! Les jours de grève sont payés.

Pour palier l'insuffisance du nombre de délégués, déterminé en fonction de la législation en vigueur à cette époque - seuls 18 délégués étaient alors élus pour assurer la défense de près de 3000 ouvriers répartis dans 7 équipes disséminées sur 4 lieux différents - un accord instaure la création de 7 collectifs de travail constitués de 12 délégués chacun, doté des mêmes prérogatives que les délégués du personnel. Ainsi, le nombre d'élus CGT passe de 18 à 102 !

L'amélioration des conditions de travail et le contrôle des heures supplémentaires, désormais effectué par les délégués, se traduisent par une embauche massive. Selon les témoignages, 400 salariés supplémentaires sont embauchés à La Villette, 100 au Charolais et 30 au Banquier.

La syndicalisation explose littéralement. Par exemple, de 69 syndiqués à la CGT en avril 1968 à l'atelier de La Villette Jour, celle-ci atteint 624 syndiqués en 1970, année durant laquelle la section Messageries fêtera son 2000^e syndiqué CGT. Il nous faut reconnaître que nous n'aurions jamais pu tenir cette grève dans sa durée si toute la France n'avait pas été mobilisée avec 10 millions de grévistes.

Sur les murs, un anonyme avait écrit « *Soyez réaliste, demandez l'impossible !* », c'est ce que nous avons fait et bien fait. 19 jours de grève ! ■ Y.V.

*Merci à l'Institut d'Histoire Sociale Cgt du Livre parisien qui nous a procuré ce texte..



Dénoncer les oppositions entre les générations

Par Daniel PRADA

Membre de la commission exécutive de l'Union confédérale des retraités Cgt

L'opposition jeunes vieux ou actifs-retraités repose sur deux concepts discutables : la notion d'âge et le « classement » de la population en fonction de l'âge. Elle est alimentée par des campagnes de dénigrement des personnes âgées, créant une guerre des âges.

À quel âge est-on « vieux » aujourd'hui ? Bourdieu indique que les âges de la vie ne sont pas des données immuables mais des constructions sociales, changeantes, selon les époques et les rapports de forces, entre les classes sociales ; ce qui lui fait écrire ; « L'âge est une donnée biologique socialement manipulable et manipulée. » Au XVI^e siècle, Montaigne évoque la vieillesse à 30 ans ; au XVII^e, on parle de 40 ans. Aujourd'hui de 75-80 ans pour ressembler, en termes de santé, d'espérance de vie, d'activités aux sexagénaires des années 1950.

Depuis 1985, en France, on ne peut plus utiliser les mots *vieux* et *vieillards* dans les textes administratifs mais l'expression « personne âgée ». Le *Journal officiel* en donne la définition suivante : « La personne âgée est une personne plus âgée que la moyenne des autres personnes de la population dans laquelle elle vit. » Cette moyenne, en France, était de 40,8 ans en 2014. Sans commentaire !

Définir les personnes âgées comme « les plus de » 60, 65, 75, voire 85 ans est donc arbitraire. Parler d'elles de façon globale, quel que soit l'âge retenu, permet toutes les manipulations et revient à masquer les différences qui sont multiples.

« Les plus de » ce sont :

- Des générations différentes : quoi de commun entre les personnes de plus de 60 ans et celles de 90 ans ?
- Des différences de genre qui perdurent : l'égalité homme/femme demeure un combat d'actualité

pour les « plus de ».

- Des catégories sociales diverses : quelle ressemblance entre le cadre supérieur, l'ouvrier spécialisé, le salarié agricole, sur le plan des ressources, de la santé, des habitudes de vie, des pratiques culturelles... ?
- Des lieux de vie variés : quoi de commun dans les modes de vie, selon qu'on habite dans une très grande ville ou en zone rurale en voie de désertification?

Les « personnes âgées » sont présentées comme un problème pour l'évolution et la bonne marche de la société. Les clichés, sur les plus de 60 ans, sont nombreux et variés. Les plus répandus concernent la démographie et l'économie.

Les stéréotypes démographiques présentent l'allongement de la durée de la vie comme une catastrophe en l'assimilant au vieillissement de la population et en masquant que la France, aujourd'hui, compte davantage de moins de 16 ans (environ 14 millions) que de personnes de plus de 65 ans (environ 11 millions), et 3 fois plus de jeunes de moins de 25 ans soit 30% de la population que de personnes de plus de 75 ans (9% de la population).

Les stéréotypes économiques présentent les retraités comme des privilégiés économiques, oisifs et profiteurs, qui coûtent cher à la société. Ils seraient responsables du dénuement des jeunes. Faisant fi de leur situation réelle, ils sont abusivement assimilés aux plus riches. Rappelons que la retraite moyenne était de 1306€ bruts en 2013, soit 1216€ nets.

Combattre les clichés sur les plus de 60 ans est primordial pour que, jeunes et « vieux », retraités et actifs puissent s'engager dans des luttes rassembleuses sur des objectifs communs et construire les solidarités indispensables au fonctionnement d'une société pour tous les âges. D.P.

Retraites complémentaires : où s'arrêteront-ils ?

Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. À force d'ajouter des licenciements aux licenciements, de déménager la production vers les pays à bas salaires, c'est-à-dire, en clair, de développer le chômage en France par tous les moyens, le grand patronat de ce pays se rend compte que les caisses de retraite du privé, ARRCO et AGIRC sont devenues déficitaires. Ne pouvant en décréter la fermeture comme il le ferait pour une entreprise, il se dit qu'un accord, adroitement malhonnête, évidemment, pourrait résoudre le problème. À la suite de quoi, l'ouverture de négociations en vue, soi-disant, de l'examen de la situation, est proposée aux syndicats, qui y consentent. Jusque-là, rien d'anormal, chacun y vient avec ses propositions.

Le 16 octobre :

La Cgt propose de relever légèrement les taux de cotisations salariés et employeurs, plus une cotisation uniquement employeur, fondée sur la politique de l'entreprise en matière de résorption des inégalités de salaire entre hommes et femmes, en vue d'arriver progressivement à leur suppression, messieurs Gattaz et consorts y opposent un refus net : pas un euro de plus de leur part.

Lundi 19 octobre, propositions des employeurs :

- Reconduire jusqu'en 2018 le gel des pensions qui a démarré en 2013
- Décaler la revalorisation, indexée sur les prix et incontournable, d'avril à novembre, ces deux points s'appliquant aux retraités actuels.
- Pour les futurs retraités, augmentation du prix d'achat du point de retraite, ce qui aboutira mécaniquement à une baisse des pensions de 8,5 % en 2019.
- Plus un mécanisme de décote qui condamnera systématiquement à un départ en retraite plus tardif (63 ans au lieu de 62) pour avoir la retraite à taux plein.

Outre cela, il faut ajouter la fusion des caisses ARRCO et AGIRC, prévue pour 2019, qui entraînera la fin du statut cadre et des qualifications qui vont avec.

La finalisation est fixée au 30 octobre.

30 octobre :

Il y a un hic : la pilule sera peut-être trop amère pour les syndicats, même les plus conciliants. Pour y remédier, le MEDEF annonce au dernier moment qu'il accepte de verser 700 millions d'euros pour l'ensemble des mesures, qui s'élèverait au total de 6,1 milliards d'euros, en 2019.

Il obtient ainsi la signature de la Cfdt, de la Cftc et de la Cfe-Cgc. La Cgt et Fo refusent de signer.

Le résultat est déjà gratiné, mais le pire est encore à venir.

À la sortie, le chef de la délégation du MEDEF, Claude Tendil, annonce à la presse que le MEDEF a obtenu du gouvernement qu'il compenserait les 700 millions patronaux en puisant dans ... la caisse « accidents du travail – maladies professionnelles » de la Sécurité sociale, qui est excédentaire.

Que dire devant cette ignominie ? Ainsi, ce sont ceux dont la santé a été altérée à vie, le plus souvent par la rapacité du patronat, toujours réticent à appliquer les mesures de sécurité pourtant imposées par le code du travail (ça coûte cher, ça ralentit le travail) ce sont ceux-là, à travers leur caisse, qui vont payer les 13 % restants. Alors que, s'il y a réellement un excédent, il devrait servir à améliorer les pensions des malades et des handicapés à vie !

Monsieur GATTAZ et ses complices, dans l'entre-soi qui leur est si cher, chantent sans doute leur triomphe, entrecoupé de gros rires, et de l'évocation de la bonne blague que n'ont pas vu venir ces gogos de salariés.

Mais voilà : l'accord devant faire son plein effet en 2019, ces messieurs et dames, éblouis par l'énormité de leurs fortunes, devraient peut-être réfléchir un peu plus loin que le bout de leur nez : même Napoléon, aveuglé, lui, par les succès passés, n'a pas vu venir Waterloo. Et si les Waterloo n'étaient pas réservés aux seuls empereurs déchus ? ■

A. KOLAR



Sonnez hautbois, résonnez musette... Ikéa est arrivé

Par Bernard ENGGASSER

Alléluia... Ikea est arrivé dans le Haut-Rhin ! Attendu avec le même empressement que pouvait l'être la naissance de l'enfant Jésus au début de notre ère, si on se réfère au battage médiatique. Dès la cérémonie des fonts baptismaux, avec pose de la première pierre en novembre 2014, les élus locaux, à l'image des Rois mages, se sont prosternés devant le roi Ikea avec leurs cadeaux aussi précieux que l'or, l'encens et la myrrhe.

Dorénavant, quand vous circulerez sur le contournement ouest de Mulhouse, vous verrez un paysage dominé par l'enseigne aux couleurs de la Suède, bleu et jaune. Dix hectares de terres agricoles sacrifiées, sans compter les voies d'accès !

département disparaît tous les dix ans sous le béton (1).

Ce 29 juillet, jour d'ouverture d'Ikea, le public s'y précipita, attiré par une publicité omniprésente, séduit par les offres de mobilier et d'accessoires bon marché. Un design plaisant en particulier aux jeunes n'ayant souvent pas les moyens financiers de s'équiper d'un mobilier durable, mais plus onéreux.

Le « pas cher » a toujours un prix...

... En amont, des salariés mal payés servant de variable d'ajustement et un produit de moindre qualité pour écraser les prix.

En prime, vous vous paierez les joies du bricolage avec un meuble en kit, en passant un bon moment à étudier le mode d'emploi pour son montage. Il vous suffit d'avoir égaré une vis pour devoir tout recommencer de zéro !

J'ai connu l'époque où les jeunes couples pouvaient bénéficier d'un prêt à taux zéro auprès de la Caisse d'allocations familiales pour se meubler. Ce qui donnait la possibilité de s'équiper d'un mobilier durable à la place de l'éphémère aggloméré de nos jours.

Le jour d'ouverture, les clients étaient accueillis par fanfare et haie d'honneur de salariés lançant des confettis aux couleurs bleu et jaune de l'enseigne. La plupart d'entre eux étaient passés par la case chômage, comme les 263 licenciés de chez Rapp Atlas Kingersheim (ex-enseigne de la vente de mobilier).

À ce compte vous êtes heureux d'avoir retrouvé un travail en ne faisant pas la fine bouche. Contre votre gré, vous participez à l'orchestre, en scandant « Jetz geht's los » (en VF, « c'est parti ! ») sous la baguette de la direction !

Que vous soyez magasinier, vendeur, chef ou directeur, la règle de la maison est de se tutoyer, Ikea étant un concept, un état d'esprit, une philosophie, une famille ! Surtout, n'ayez pas de velléités revendicatives, le syndicalisme est malvenu. Dans certains de ses magasins, des salariés en ont déjà fait les frais.

Ikea a toutefois été condamné pour travail illégal et a dû verser 120000€ de dommages et intérêts à huit salariés franciliens pour non-respect du repos dominical. Le tribunal a en effet constaté que, depuis son installation en France et jusqu'en 2007, Ikea a violé la loi sur le



Les rois mages Ikéa et les généreux donateurs

Comme le disait à juste titre un lecteur sur le site du journal *l'Alsace* : « Avec cette implantation irréfléchie d'IKEA on mangera à l'avenir du meuble à la place du blé produit en ces lieux fertiles. C'est vraisemblablement l'héritage pour le contentement de nos enfants ! ... » Merci à nos élus locaux !

Il est vrai que l'enseigne de Mulhouse, 31^e Ikea en France, n'est pas un cas unique... Aéroport de Notre-Dames-Landes, Center Parcs, autoroutes, zones d'activités commerciales : au nom du développement de l'activité économique, l'État mène une politique de destruction du territoire aux conséquences irréversibles. L'équivalent d'un

repos dominical, causant ainsi un préjudice certain à la vie personnelle de ses salariés. Depuis, le gouvernement, à travers la loi Macron, a libéralisé le travail du dimanche pour vous permettre de dépenser ce jour l'argent qui déjà vous manque en semaine ! Ça devrait relancer l'économie !

Des cadeaux, encore des cadeaux...

Il y a des « élites politiques » qui ne manquent pas d'idées pour faire des cadeaux auxquels nous contribuons par nos impôts : prolongement de rue, modification d'échangeur, installation de giratoire, prolongement de ligne de bus... tapis rouge pour Ikea ! Peut-être devrions-nous, au minimum, connaître le montant de la facture !

Comme pour l'inauguration de la première pierre, ces « généreux donateurs » étaient, bien entendu, invités à l'ouverture. Chacun y allant de son exaltation devant le PDG d'Ikea France.

C'est ainsi que Josiane Mehlen, maire de Morschwiller-le-Bas (la commune sur laquelle se trouvent les 10 ha acquis par Ikea), a eu l'enthousiasme délirant en confiant : « *C'était ma petite idée saugrenue quand j'étais jeune élue, il y a vingt-cinq ans déjà. J'imaginai qu'Ikea puisse venir sur notre territoire.* » En somme, un remake de l'Annonciation à Marie par l'ange Gabriel ! (2)

Éric Straumann, le président du Conseil départemental (3), pour ne pas paraître le dernier de la classe, s'est alors exclamé : « *C'est un événement vraiment historique pour notre département.* » À ce compte, il va nous trouver de nouvelles paroles à l'hymne national : « *Allons enfants le jour de gloire est arrivé, marchons, marchons vers Ikea !* »

Sur la colline de Colombey-les-Deux-Églises domine la croix de Lorraine, l'un des symboles de la Résistance (4). Désormais, sur les hauteurs de Morschwiller-le-Bas, dans la banlieue mulhousienne, s'impose Ikea comme un des symboles de la soumission de nos élus locaux au marché ultralibéral. ■ **B.D.**

1) À lire sur Mediapart : « *Le grand bétonnage, une bombe climatique* », par Jade Lindgaard.

2) *Le pape François, qui semble ne pas manquer d'humour, me pardonnera de lui avoir emprunté l'Évangile.*

3) Mehlen est par ailleurs conseillère départementale UDI ; Straumann est également député LR (Les Républicains).

4) La Résistance c'était également le programme de son Conseil National. Programme de progrès social, de liberté, de démocratie, remis aujourd'hui en cause par les oligarques.



LA DETTE...

c'est excellent !!!

Une journée maussade dans un petit bourg humide au fin fond de la Grèce. Il tombe une pluie battante et les rues sont désertes. Les temps sont durs, le pays est très endetté, tout le monde vit à crédit. Arrive un riche touriste allemand. Il arrête sa belle grosse voiture devant le seul hôtel de la ville et il y entre. Il pose un billet de 200 euros sur le comptoir et demande à voir les chambres disponibles afin d'en choisir une pour la nuit. Pour 200 euros, le propriétaire de l'établissement lui donne toutes les clés et lui dit de choisir celle qui lui plaira.

Dès que le touriste a disparu dans l'escalier, l'hôtelier prend le billet de 200 euros, file chez le boucher et règle la dette qu'il a envers celui-ci.

Le boucher se rend immédiatement chez l'éleveur de porcs à qui il doit 200 euros et rembourse sa dette. L'éleveur, à son tour, s'empresse de régler sa facture à la coopérative agricole où il se ravitaille en aliments pour le bétail.

Le directeur de la coopérative se précipite au pub régler son ardoise. Le barman glisse le billet à la prostituée qui lui fournit ses services à crédit déjà depuis un moment.

La fille, qui occupe à crédit les chambres de l'hôtel avec ses clients, court acquitter sa facture chez notre hôtelier, qui pose le billet sur le comptoir, là où le touriste l'avait posé auparavant.

Le touriste Allemand redescend l'escalier, annonce qu'il ne trouve pas les chambres à son goût, ramasse son billet de banque et s'en va ! Personne n'a rien produit ! Personne n'a rien gagné ! Mais plus personne n'est endetté ! Et le futur semble beaucoup plus prometteur.

C'est ainsi que fonctionnent les plans de sauvetage au profit des pays de l'Europe endifficulté ! Vous voyez que ce n'est pas la peine d'avoir fait l'ENA pour comprendre !

L'islam POUR LES NULS

Par José NUEVO



Muhammad reçoit la révélation de l'ange Gabriel

Les protagonistes

Mahomet (Muhammad ou Mohammed), le Prophète (La Mecque [?] vers 570 - Médine 632) ;

Aïcha, une de ses treize épouses, qui a joué un rôle politique ;
Fatima, une de ses filles ;

Ali, époux de Fatima.

Sunnisme, chiïsme, salafisme, soufisme, mutazilisme, Daech, État islamique, Jemaah Islamiyah, Abou Sayyaf, Al-Qaïda, Émirat du Caucase, Al-Nosra, Ansar al-Charia, Ansar Dine, Aqmi, Al Mourabitoun, Boko Haram, Chebabs, taliban... nom de Dieu que tout ça est compliqué ! il y a de quoi y perdre son latin... Nous allons essayer d'y voir un peu plus clair, et pour cela rien de tel que de remonter à la source, c'est-à-dire à l'Histoire.

Cependant, nous pouvons dès à présent dire que tous ces groupes ont un point commun : l'instauration d'un État islamique.

Tout commence donc avec Mahomet (de son vrai nom Abù al-Qàsim Muammad ibn Abd Allàh ibn Abd al-Muttalib ibn Hàshim), chef religieux, politique et militaire arabe. C'est lui qui serait à l'origine du Coran : il en aurait récité à ses compagnons les versets que lui transmettait l'archange Gabriel. C'est après sa mort que les versets ont été compilés et ont donné le Coran. C'est aussi après sa mort que les problèmes vont apparaître lors de sa succession.

Texte fondateur de cette religion, le Coran apparaît comme un document où sont consignées quantité d'informations sur ce qu'il est permis et ce qu'il est interdit de faire. Il définit des normes applicables par la société. Il est essentiellement constitué de récits métaphoriques et allégoriques.

Les versets prescriptifs du Coran représentent une partie restreinte du texte, mais une partie non négligeable : sur 6300 versets, 500 concernent la vie sociale. 80 versets définissent de manière précise des règles concernant la pureté rituelle, les interdits alimentaires, le jeûne, les mariages et les divorces, les successions et la tutelle des orphelins, la punition du vol, de l'adultère. Un authentique embryon de code civil.

Aujourd'hui ses porte-parole les plus ostensibles se limitent à la partie prescriptive, qu'il s'agisse de prescriptions alimentaires, vestimentaires ou autres. Il reste que cette tendance normative se trouve dès le début.

La succession du Prophète

Nous passerons rapidement sur les histoires d'alcôve, de conspiration et autres problèmes de lèse-majesté.

Comme le christianisme, l'islam a connu de nombreux mouvements de contestation interne qui entendaient chacun représenter la vraie interprétation des Écritures saintes. Cela commença dès le début, dès la mort du Prophète, qui ne laissa aucune directive quant à sa succession. En fait, tout vient de la définition des conditions permettant d'accéder au titre de calife. Trois tendances s'affrontent.

Le chiïsme

Les chiïtes considèrent qu'il faut choisir le successeur de Mahomet dans sa propre lignée en désignant son cousin et gendre Ali. Le chiïsme a une importante dimension messianique : Les chiïtes attendent le retour du douzième imam à la fin des temps pour restaurer la justice et la vérité. Ils considèrent aussi que les successeurs de Mahomet sont des guides politiques et religieux, qui ont accès au sens caché du message divin.

Le kharidjisme

Le kharidjisme est une secte de l'islam apparue lors de la « guerre » de succession entre Ali et Mu'hàvia, gouverneur de Damas.

Le sunnisme

Les sunnites pensent que Mahomet n'a pas désigné de successeur pour laisser volontairement le choix parmi ses compagnons. Ils considèrent que le calife est seulement doté de compétences politiques.

Les pays chiïtes et sunnites

Les chiïtes sont majoritaires en Iran, en Irak, au Liban, au Bahreïn et en Syrie.

Cependant, un pays où une majorité de musulmans est chiïte ou sunnite ne signifie pas pour autant que l'autorité



Précieux manuscrit enluminé du XIV^e siècle ayant appartenu à ABD EL-KADER
Année 789 de l'Hégire (vers 1390)

ou de la médecine, mais aussi d'un islam de tolérance, où le non-musulman avait aussi sa place. Cet islam est caractérisé par l'*ijtihad*, effort de réflexion critique entrepris pour interpréter les textes fondateurs en vue de formuler un jugement indépendant sur une question légale et en déduire le droit musulman ou pour informer le musulman de la nature d'une action. Cette image d'islam tolérant, brillant par la culture et le savoir, est contraire à celle que prônent les mouvements intégristes et radicaux.

Êtes-vous toujours là ? On peut continuer ? Et la charia ? Hein, la charia, qu'est-ce que c'est encore ce truc-là ?

La charia

politique est détenue par cette majorité. Les monarchies du Golfe ont en effet toutes un pouvoir sunnite, les alaouites – branche dissidente du chiisme – du clan Al-Assad dirigeant en Syrie, pays à majorité sunnite, et au Liban, les chiites doivent partager le pouvoir avec les autres groupes confessionnels (musulmans sunnites, druzes et chrétiens). « L'Iran est le seul pays où la religion d'Etat est le chiisme », rappelle Laurence Louër. En Irak, les chiites sont majoritaires et au pouvoir, mais la religion est l'islam.

Vous suivez toujours ? En fait, on peut dire que, dès la disparition de Mahomet, l'islam se divise, mais pas sur des questions religieuses : sur des affaires parfaitement temporelles. C'est, littéralement, à des conflits politiques liés à la succession d'un monarque qu'il s'agit.

Et le salafisme dans tout ça ?

Le salafisme

C'est un mouvement politique et religieux sunnite qui veut ramener l'islam à sa pureté d'origine. Ses fidèles rejettent toute tradition extérieure au Coran. Il est à l'origine de la diffusion de la doctrine la plus radicale de l'Islam, l'idéologie dite « islamiste ».

Pour finir, nous pouvons dire que ces courants diffèrent d'un islam « d'ouverture », d'un islam « rayonnant », tant dans le domaine des arts, de la littérature que des sciences

La charia, que l'Occident a traduit imparfaitement par « loi islamique », signifie en fait « chemin pour respecter la loi » (de Dieu, évidemment). C'est une sorte de codification des aspects publics et privés de la vie du musulman tout comme des interactions sociétales.

Les islamistes de toute origine l'ont utilisée, entre autres, pour lutter contre les systèmes légaux et judiciaires fondés sur le modèle européen, des colonialistes en somme. Elle n'est plus alors un ensemble de pratiques mais un vrai code civil qui permet de juger du caractère islamique d'une société ou d'un système politique.

Aujourd'hui, les islamistes, suite à cette transformation, insistent sur le fait que la charia doit être supérieure à tous les autres codes de lois (constitution, législation normale et règlements administratifs). D'où toutes les opérations, exactions et autres actions, violentes ou non, que nous connaissons aujourd'hui [Notons que l'Iran a une constitution fondée sur la charia.]

Ha ! Tout ça nous rappelle le bon temps de notre chère Inquisition. Quels beaux spectacles que ces autodafés lumineux entourés de tous ces chapeaux pointus (turluKuKu) ! C'était autre chose que les égorgements et autres décapitations d'aujourd'hui ! ■ J.N.

Des coûts supplémentaires en pharmacie depuis le 1^{er} janvier 2015

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les pharmaciens facturent, en sus du prix du médicament, 0,82€ par boîte délivrée avec ou sans ordonnance.

Il s'agit des « honoraires de dispensation » acceptés par la Cnam (Caisse nationale d'assurance maladie) après des négociations avec les représentants des pharmaciens et à leur demande. Ils rémunèrent les conseils d'utilisation des médicaments.

Cette somme sera portée à 1,02€ au 1^{er} janvier 2016. S'il s'agit d'un grand conditionnement (contenant par exemple un traitement pour trois mois) l'honoraire s'élève à 2,2€.

En complément, des honoraires de 0,50€ pour ordonnance complexe de cinq lignes et plus seront perçus. La fédération des pharmaciens estime que par rapport à 2014 les pharmaciens toucheront 50 millions d'euros de plus par an. Cette somme sera prélevée dans la poche des assurés sociaux de l'assurance-maladie et de la complémentaire santé.

Quand la foule devient peuple

Par Andrée KOLAR

*Voici le peuple : il change avril en Floréal,
Il se fait république, il règne et délibère.
Voici la populace : elle accepte Tibère.
Je veux la république et je chasse César.*

(Victor Hugo, l'Année terrible, « Les 7 500 000 Oui »)

Il est des combats qui honorent le vaincu et qui déshonorent le vainqueur. Celui que nous avons suivi en juin et juillet est l'un d'eux. Le gouvernement Syriza incarne la prise de conscience du peuple grec, après qu'il ait subi pendant des années l'alternance droite classique-sociale-démocratie, il élit enfin les candidats présentés par un nouveau parti, et se retrouve avec des dirigeants dont le principal, A. Tsipras, refuse de s'incliner devant les exigences de la troïka (BCE, Commission européenne, FMI) malgré un rapport de forces extrêmement défavorable : un pays de dix millions d'habitants contre une coalition de plus de 200 millions. Devant l'inflexibilité de l'adversaire, Alexis Tsipras retourne devant ses électeurs et leur pose la question : **Faut-il accepter leurs exigences ?** La réponse est un NON catégorique. À la reprise des négociations, les représentants grecs, dont l'un d'eux, le ministre des Finances, dans un souci d'apaisement, a été remplacé, mais pas désavoué, luttent pied à pied, toujours conduits par Alexis Tsipras. Et cette lutte très dure n'est pas sans effet, contrairement à ce que dira la presse inféodée au grand capital. Le mémorandum initialement imposé ne consentait qu'à un prêt de 7 milliards d'euros sur six mois. Tsipras obtient 86 milliards sur trois ans, l'excédent primaire exigé passe de 1% cette année, 2% en 2016, 3% en 2017 et 3,5% en 2018 à respectivement, 0,5% en 2016, 1,75% en 2017 et 3,5% en 2018. Enfin, et c'est peut-être le plus important si ce n'est pas le plus urgent, la restructuration de la dette sera étudiée dès novembre. Quelques jours plus tard, le Parlement, la Vouli, acceptait l'accord. Et encore une fois, A. Tsipras va retourner devant les électeurs : il démissionne de son poste et propose au Parlement, qui

l'accepte, des élections législatives anticipées. S'il est réélu, cela donnera quatre ans à la nouvelle équipe gouvernementale pour continuer la lutte et appliquer à minima cet accord qu'il a signé le couteau sous la gorge et sans y croire.

N'omettons pas non plus, à l'actif de l'équipe Syriza, la remise en route de la télé publique (ERT), la possibilité – enfin – d'imposer les grandes fortunes, d'installer une fiscalité plus juste et la possibilité de s'attaquer efficacement à la corruption, à la fraude fiscale et au clientélisme. Cela ne sera pas facile, il faudra, pour obtenir des résultats, s'en donner les moyens, c'est-à-dire obtenir de la troïka le droit d'embaucher des agents du fisc qualifiés, créer un cadastre et là aussi embaucher. Or, on sait le goût de cet organisme pour la chasse aux fonctionnaires.

Et n'oublions pas que dans cet affrontement, Tsipras a perdu des amis, vu son parti éclater et le nombre, de ses électeurs diminuer.

On a rarement vu un élu affronter pire situation. Il n'a pas la majorité absolue au Parlement, ce qui l'a obligé à reconduire son alliance avec un petit parti souverainiste de droite. Mais, après tout, ceux-là aussi sont peut-être honnêtes, qu'ils soient de droite ne veut pas d'office dire le contraire. L'abstention s'est développée, ce qui a fait perdre des voix à Syriza. Mais, s'agissant des électeurs de base, cela se comprend. Ils ont déjà beaucoup souffert et la déception a dû leur être très dure. Et ne faisons pas d'angélisme : la corruption des gouvernements précédents et aussi le clientélisme devenu quasi institutionnel n'ont pas profité qu'à une poignée de nantis. C'est la définition même du clientélisme, qui trouve des amateurs dans toutes les classes de la société. Et ne voient pas d'un très bon œil cette équipe de dirigeants intègres menacer leurs

avantages. La conjonction Pasok, Nouvelle Démocratie et Aube dorée guette au coin du bois.

C'est tout cela qui fait la grandeur de cette équipe, ne nous y trompons pas. Ce ne sont pas des romantiques qui cherchent à mourir glorieusement. Dans un cas comme celui-là, où camper sur ses positions aurait mené le peuple grec à une catastrophe sociale totale – banques en faillite, plus de commerce possible, donc plus aucune activité, plus de ressources – ce n'aurait été qu'une preuve d'égoïsme. Et là, la gloire n'est plus que vaine gloriole.

Tsipras et les siens ont fait ce qu'il fallait faire, quitte à le payer cher : incompréhension d'une partie des électeurs et des amis, presse en général inféodée aux grandes fortunes prête à toutes les insultes, lâches, capitulards, et j'en passe, et ce dans toute l'Europe.

Tirons-leur notre chapeau, ils le méritent. Et souhaitons-leur bon vent malgré les tempêtes, si possible avec l'appui des peuples d'Europe, qui semblent commencer à se réveiller. ■ A.K.

Pour information,

En collaboration avec le Front populaire de gauche, le PCF vient d'éditer un petit ouvrage, 117 pages sur la situation en Grèce. C'est un travail collectif coordonné par Frédéric Boccara et Denis Durand, deux économistes dont l'un est militant communiste et l'autre un syndicaliste Cgt, issu, cela compte, du personnel de la Banque de France. Le grand intérêt de ce petit livre vient de ce qu'il cite des passages in extenso des mémorandums imposés à la Grèce par la Troïka (BCE, commission européenne, FMI). Au prix de 5 euros, c'est un achat accessible et utile à ceux qui veulent entendre un autre son de cloche que celui des médias ordinaires.

La politique d'Israël est ce qu'elle est : *de l'apartheid*



Par Bradley BURSTON (journaliste de Haaretz)*



L'armée autorisée à tirer à balles réelles sur des lanceurs de pierres palestiniens

Ce que je vais maintenant écrire n'est pas facile pour moi. Je faisais partie de ceux qui étaient en désaccord quand on appliquait l'étiquette « apartheid » à Israël. Je faisais partie de ceux sur qui on pouvait compter pour soutenir qu'en dépit du fait que les politiques de colonisation et d'occupation étaient antidémocratiques, brutales, que c'était un suicide à petites doses, le terme d'apartheid ne pouvait pas s'appliquer.

Je ne fais plus partie de ces gens-là. Plus depuis ces dernières semaines.

Je n'en fais plus partie depuis que des terroristes ont incendié une maison en Cisjordanie, détruisant une famille, assassinant un petit garçon de dix-huit mois et son père, brûlant la mère à plus de 90 %, et ensuite entendre le gouvernement israélien décréter que cette même famille n'était pas éligible au soutien financier et aux compensations automatiquement allouées aux victimes du terrorisme. Et alors que les colons y ont droit.

Je ne peux plus continuer à soutenir ces idées. Plus depuis que la ministre de la Justice, Ayelet Shaked, déclarant que jeter des pierres était un acte de terrorisme, poussait le passage d'une loi tenant les lanceurs de pierre passibles d'une peine allant jusqu'à vingt ans de prison. La loi n'indiquait pas si elle ne s'appliquait qu'aux seuls Palestiniens. Il n'y avait pas besoin de le préciser.

Et, seulement une semaine plus tard, dans une colonie de Cisjordanie, des Juifs ont jeté des pierres, des meubles et des bouteilles d'urine sur des soldats et des policiers. En guise de réponse, Benjamin Netanyahu les a immédiatement récompensés avec la promesse de construire des centaines de logements dans les colonies.

C'est ce qu'est devenue l'application de la loi : 2 versions d'un même bouquin. Une pour Nous et une que l'on jette aux Autres. Apartheid.

Nous avons ce que nous avons créé. Nous sommes ce que nous faisons, y compris les mille différents dommages que nous causons à des millions d'autres. Nous sommes ce que nous constatons en aveugles. Notre Israël est ce qu'il est devenu : l'apartheid.

Il y eut un temps où je faisais une distinction entre les actes de Benjamin Netanyahu et ce pays que j'ai tant aimé, si longtemps. C'est fini. Chaque jour nous découvrons de nouvelles atrocités.

J'étais une personne qui voulait croire qu'il y avait des limites imposées par la démocratie – ou au moins des contraintes réalistes – auxquelles le Premier ministre voulait bien se plier. Il avait même accepté quelques compromis face aux fiers tenants de l'apartheid afin de conserver son pouvoir.

C'est fini. Plus depuis Danny Danon (un des « faucons » du parti de Netanyahu). Plus depuis que le choix du Premier ministre pour nous représenter, nous Israël, aux Nations unies, s'est porté sur un homme qui avait proposé une loi pour annexer la Cisjordanie, de créer des bantoustans où les Palestiniens vivraient sans État et privés des droits humains les plus basiques. Celui qui va nous représenter, nous tous, à l'ONU, l'homme qui va porter notre parole au ➤

tiers-monde est le même qui avait qualifié de « plaie nationale » les demandeurs d'asile africains.

L'homme qui va personnifier Israël à l'ONU est le même politicien qui avait proposé une législation destinée à écraser les ONG qui secourent les Palestiniens et s'opposent aux institutions de l'occupation. En même temps sa loi donnait le feu vert au gouvernement pour continuer à financer des ONG d'extrême droite, soupçonnées de transférer cet argent pour soutenir des juifs partisans des colonies.

Que veut dire apartheid, façon israélienne ?

L'apartheid, c'est un clergé fondamentaliste, fer de lance du renforcement de la ségrégation, des inégalités, de la suprématie et de l'assujettissement.

Apartheid c'est Avi Dichter, législateur du Likoud et ancien chef du Shin Bet, qui décide un dimanche l'organisation de routes et d'autoroutes séparées pour les Juifs et les Palestiniens en Cisjordanie.

Apartheid ce sont des centaines d'attaques de colons contre la propriété, les moyens de subsistance et la vie des Palestiniens qui se terminent sans condamnation, inculpation ni même de suspects. Apartheid c'est un nombre

incalculable de Palestiniens emprisonnés ou abattus sans jugement, tirés dans le dos alors qu'ils s'enfuyaient et sans aucune raison.

Apartheid ce sont des fonctionnaires israéliens utilisant armée, police, tribunaux militaires et détention administrative draconienne, en principe pour faire tomber les terroristes, mais surtout pour fermer aux Palestiniens toute voie de contestation non violente.

À la fin du mois dernier, malgré la condamnation sans ambiguïté du directeur de l'Association médicale israélienne et de plusieurs groupes de défense des droits humains opposés à la torture, Israël a voté la loi intitulée « Loi pour prévenir les dommages

causés par les grèves de la faim ». Celle-ci autorise le gavage de force des prisonniers au prétexte que leur vie serait en danger. Gilad Erdan, le ministre de la Sécurité intérieure de Benjamin Netanyahu qui a « poussé » pour fait passer cette loi, a qualifié les grèves de la faim des Palestiniens enfermés depuis des mois sans inculpation ni procès de « nouveau type d'attaque-suicide qui va menacer l'État d'Israël ».

Il n'y a que dans un système aussi tordu que l'apartheid qu'un gouvernement a besoin d'étiqueter et de traiter la non-violence comme du terrorisme.

Il y a quelques années, dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, des Juifs qui aimaient leur pays, mais détestaient ses lois, ont participé avec courage à la lutte non violente qui a renversé un régime de racisme et de déni des droits humains. Puisseons-nous en Israël suivre leur exemple. ■ **B.B.**

** Bradley Burston, né aux États-Unis, a émigré en Israël après des études à Berkeley, en 1976. Il est devenu l'un des rédacteurs en chef de Haaretz. Avant cela il a fait partie des jeunesses sionistes, participé à la création d'un kibboutz entre Tel Aviv et Jérusalem, et servi en tant que médecin de combat dans l'armée. Il a toujours défendu les attaques israéliennes en les justifiant par la « nécessité d'Israël de se défendre ».*

Le taux de remplacement du salaire par la retraite diminue au fil des générations

Pour les retraités de droit direct de la génération 1946, le taux de remplacement médian du salaire net moyen de fin de carrière par la retraite s'élève à 74,0 % pour les hommes et 72,5 % pour les femmes. Il est respectivement de 75,0 % et de 74,7 % pour les personnes ayant effectué une carrière complète. La dispersion de ces taux est marquée. Ainsi, 10 % des retraités perçoivent une pension correspondant à moins de 53,4 % de leur salaire net moyen de fin de carrière, tandis que 10 % d'entre eux reçoivent une pension supérieure à 92,5 % de leur salaire net moyen de fin de carrière entre les générations 1936 et 1946 de retraités, le taux de remplacement médian est tombé de **80 % à 75 %**.

La principale raison de ce décrochage : la réforme Balladur de 1993. Elle a institué l'indexation des salaires sur les prix, en lieu et place du salaire moyen. À quoi s'ajoutent les coups portés par le patronat aux régimes complémentaires (Arrco, Agirc), sous forme de mesures d'économies qui ont consisté à faire baisser la valeur du point.

Religions et politiques :

Par Andrée KOLAR

Qui sert qui ?

Qui se sert de qui ?

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Moyen-Orient est devenu une poudrière et des gens qui, depuis des siècles, se côtoyaient pacifiquement ne cessent de s'entre-tuer. À quoi cela tient-il ?

Tenter d'y comprendre quelque chose nécessite de tout mettre à plat. C'est une région où la puissance des religions est extrême, pour une raison historique : le même territoire, peu étendu, la Palestine, est le berceau, et par suite le centre idéologique des trois grandes religions monothéistes, d'ailleurs apparentées, et qui se sont développées, ne l'oublions pas, sur un substrat de civilisations beaucoup plus anciennes qui ont laissé des survivances, ainsi, par exemple, il reste encore quelques noyaux de disciples de Zoroastre, les mazdéens.

De toutes ces religions, l'une d'entre elles, l'islam, fondée au 7^e siècle de notre ère par Mahomet (Muhammad en arabe), s'est très largement développée, sans, toutefois, supprimer les autres. Comme tous les grands courants de pensée (athéismes compris), au cours du temps, le tronc commun, sunnite, s'est divisé. C'est ainsi que très tôt est apparu le chiisme, et chaque branche a produit des rameaux. Le sunnisme et ses branches ont très vite couvert une grande partie du territoire de la région ; le chiisme, lui, s'est particulièrement développé en Iran et en partie en Irak. L'évolution ne s'est pas arrêtée là : selon le substrat idéologique de leur lieu d'implantation, selon les succès ou les défaites, militaires ou diplomatiques, les différents courants se sont plus ou moins différenciés. Il ne faut surtout pas tenter, à partir de critères idéologiques, chronologiques ou historiques incertains, de faire un schéma, et encore moins un organigramme, avec des repères précis dans le temps

et dans l'espace. Cela satisferait sans doute notre esprit cartésien, mais aux dépens de la vérité. Ce qui n'est pas le meilleur moyen de comprendre un problème complexe.

L'islam a évolué de façon foisonnante, touchant aussi bien des populations nomades que de très brillants foyers intellectuels.

À partir d'un recueil écrit, paraît-il, dans une très belle langue, par Mahomet lui-même, qui le présentait, très probablement en toute bonne foi, comme dicté par l'ange Gabriel (Djibril en arabe) au cours de retraites qu'il avait pris l'habitude de faire dans un lieu solitaire, dans la montagne. Ces retraites solitaires dans la montagne peuvent avoir été à l'origine de cette conviction de la révélation. Ce recueil, c'est le Coran, base sacrée de l'islam.

Au cours du temps, cette doctrine, qui est aussi une discipline de vie, développée dans des milieux et des pays différents, a dû être influencée de diverses manières, à la fois coutumes privées et traditions plus générales.

À partir du 19^e siècle, les conquêtes coloniales des Européens dans une grande partie des pays musulmans dans cette région, les mandats imposés par le traité de Versailles en Syrie et au Liban, et, au 20^e siècle, la découverte de gisements pétroliers d'une qualité supérieure et relativement facile d'accès, qui aurait dû permettre à l'économie de ces pays de décoller enfin, n'ont fait que susciter des convoitises. L'exploitation et le raffinage en ont été captés par des grandes sociétés anglo-saxonnes, les autorités locales se contentant de la solution la plus facile : le service des royalties par les compagnies étrangères. Ce qui les enrichit personnellement ainsi que leurs familles, mais a laissé les pays tributaires d'une économie de rente qui n'a en aucune manière profité aux peuples.

Le résultat de cette situation a été ce que nous voyons aujourd'hui toute une région à feu et à sang. La création imposée d'Israël, prétendument pour éviter aux juifs, s'ils « étaient à nouveau persécutés quelque part », de revivre la Shoah en leur réservant un refuge, a surtout servi à réserver aux

États-Unis une tête de pont dans la zone pétrolière, et le découpage du Kurdistan à satisfaire à peu de frais les ambitions turques. Et pendant ce temps-là, la jeunesse arabe, même diplômée, est en général au chômage. Il fallait s'attendre à ce qui arrive, la patience des peuples a des limites. Les plus aisés, diplômés pour la plupart, fuient vers l'eldorado européen, dans n'importe quelles conditions, sans se douter de ce qu'ils y trouveront. Nous connaissons par expérience la valeur de cet « eldorado » ! Quant aux autres, ils ont trois solutions, puisqu'ils ne peuvent satisfaire la voracité des passeurs : fuir dans les pays voisins, bientôt hors de pouvoir continuer à les accueillir, ou, pour les meilleurs, organiser la résistance, comme les Kurdes à Kobané et ailleurs : ils s'organisent, s'arment comme ils peuvent – les vrais résistants ne sont jamais beaucoup aidés, ce n'est pas nouveau – et gagnent souvent ; ou, dernière solution, suivre les aventuriers qui se présentent comme les défenseurs de l'Islam et de la vraie vie traditionnelle, en appliquant la charia, un mode de vie du 7^e siècle, au 21^e siècle ! Et ça prend. Avec tous les excès que nous connaissons.

N'étant pas innocents dans la genèse de ce drame, les pays européens de tous bords feraient bien d'organiser efficacement l'accueil des réfugiés, ils en ont les moyens. Quand on peut donner sans contrepartie aucune des dizaines de milliards à des sociétés qui comptent leur solde net également en milliards, on peut trouver les moyens de réparer, au moins partiellement, le mal fait dans le passé pour satisfaire, déjà, l'appât du gain.

Les démocrates que prétendent être nos dirigeants se devraient de revenir à nos fondamentaux, dont le respect de la liberté de conscience. Et cesser de se servir des religions pour couvrir des opérations commerciales qui ne visent que l'enrichissement d'une poignée d'oligarques au détriment des peuples ? **À quand, chez nous, une équipe gouvernementale qui dit ce qu'elle fait et fait ce qu'elle dit ?** Le temps presse. ■ A.K.

Déferlante de migrants en Europe

À partir de 1939, de nombreuses personnes, républicaines pour la plupart, ont quitté l'Espagne franquiste dans une vague d'émigration qu'on a appelée exil ou exode républicain.

Par Georges CONGI

L'Europe est confrontée à un flux migratoire sans précédent.

On parle de 1 million de réfugiés en 2015 et de 1 million en 2016.

eux ont péri, noyés, dans l'indifférence la plus totale. Il aura fallu qu'un photographe prenne une photo d'un enfant noyé, rejeté sur la grève, pour que les consciences se réveillent.

LES CAUSES

1989 : intervention militaire russe en Afghanistan pour soutenir le gouvernement de Kaboul dans la lutte qui l'oppose aux Moudjahidin. Ayant subi de lourdes pertes, les Russes se retirent.

1990 : le conflit déclenché par l'invasion du Koweït par l'Iraq a provoqué une coalition d'une trentaine d'États conduite par les États-Unis qui va s'opposer à l'Iraq.

L'ONU ayant condamné l'annexion du Koweït puis autorisé tous les moyens pour y mettre fin, une force multinationale à prépondérance nord-américaine et à participation arabe intervint contre l'Iraq et libéra le Koweït.

1992 : les moudjahidin renversent le pouvoir en place et établissent un régime islamiste radical.

2011 : sous couvert de l'ONU, une coalition envahit la Libye. La France est partie prenante. Lors du Printemps arabe, une partie du peuple Syrien se soulève contre le régime de Bachar el-Assad. C'est le début d'une guerre fratricide qui a fait, à ce jour, plus de 250000 morts dont beaucoup de civils.

Suite à ces guerres, des millions de migrants quittent leur pays, espérant trouver une vie meilleure dans les pays européens. Depuis le début de l'année, c'est par centaines de milliers que ces migrants traversent la Méditerranée dans des conditions déplorables. Plusieurs milliers d'entre

L'Europe est confrontée à la plus grande crise migratoire qu'elle ait connue, elle montre là son vrai visage. Chaque pays veut bien des réfugiés à condition que ce soit les autres qui les reçoivent. La Slovaquie, la Croatie, la Hongrie et bien d'autres ont fermé leurs frontières. La Hongrie fait plus fort : elle a adopté une nouvelle législation renforçant encore les pouvoirs de la police et de l'armée à l'encontre des migrants, autorisant notamment l'armée à ouvrir le feu dans certaines circonstances, à condition que les tirs ne soient pas « mortels » (lu dans le journal *l'Indépendant*). Quel cynisme !

Où sont les accords de Schengen ? Les pays de l'UE oublient-ils qu'en 1948 ils ont signé la *Déclaration des droits de l'homme*, au palais de Chaillot à Paris.

L'article 14 stipule : « Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile dans d'autres pays. » Un pays ne peut renier sa signature sans se déshonorer. Seule l'Allemagne a joué le jeu en accueillant 500000 migrants.

Et la France dans tout ça ? Pays des droits de l'homme, terre d'accueil. Après la guerre de 1914, des milliers de familles sont venues d'Europe pour s'installer en France.

En 1939, en quinze jours, 50000 républicains espagnols, fuyant le franquisme, sont arrivés en France. Ils ont été accueillis dans des camps, la France étant elle-même au bord de En 1962, ce sont un million deux cent mille

pieds-noirs et harkis qui sont arrivés en France. Malgré l'arrivée de ces flux, le pays n'a jamais été en difficulté.

Aujourd'hui Hollande et valls tergi-versent, ils traînent les pieds car ils n'ont qu'une idée en tête : les prochaines élections. Faire venir trop de migrants en France ne serait pas bon pour eux, mais bon pour Bleu Marine. ■ G.C.

Nous sommes tous nés en Afrique

*Il y a plusieurs millions d'années
Nous sommes tous nés de l'Afrique
Mais toi tu sembles l'oublier...
Tu n'aimes pas*

*Tout ce qui fait nos différences
Tu ne vois là que des distances
Et pourtant*

Il est fini le temps des races

Le métissage est l'avenir

*Métis de cœur de corps d'histoire
Mêmes traces de qui tenir*

Si tu savais comme je t'aime

*Mon frère ou comme je pourrais t'aimer
Ce qui m'arrête c'est la haine*

*Dont tes yeux sont toujours chargés.
Ne vois-tu pas*

*Que nous revient la Bête humaine
Au nom du Dieu des anathèmes*

Des religions

Nous sommes tous nés en Afrique

*Il y a plusieurs millions d'années
Nous sommes tous nés de l'Afrique
Mais toi tu sembles l'oublier...*

*Pauvre progrès pauvre espérance
L'humanité est en souffrance
L'humanité est en partance*

*Et nos cœurs sont toujours fermés
Il y a longtemps*

*Au temps de nos premiers ancêtres
Avant les lois avant les prêtres
Nous le savions*

*Nous sommes tous nés de l'Afrique
Il y a plusieurs millions d'années
Nous sommes tous nés de l'Afrique
Nul ne doit jamais l'oublier.*

Henry FABRE Journaliste, ancien responsable du bureau parisien de l'Indépendant à Paris.

Un petit bijou de texte

Au Père Spicace,

Un grand malheur est arrivé à l'abbaye et j'ai la pénible mission de vous en faire part.

Mardi soir, pendant que l'abbé Nédiction donnait les dernières grâces, l'abbé Quille perdit l'équilibre dans l'escalier et tomba inanimé dans les bras du Père Iscope.

Les révérends pères, en perdant l'abbé Quille, perdaient leur seul soutien. Un seul restait joyeux : le père Fide.

Quant à l'abbé Tise, il n'y comprenait rien. Il aurait bien voulu que le saint Plet l'aide à comprendre ce qui c'était passé mais rien n'y fit.

Après l'accident de l'abbé Quille, on alla chercher le Père Manganate et le Père Itoine, les deux médecins de l'abbaye.

Ils pensaient ranimer le malheureux mais leurs efforts furent vains et celui-ci décéda peu après.

Le lendemain fut donc célébré son enterrement. Chacun fut appelé à l'abbaye par les célèbres cloches du Père Sonnage. La messe fût dite sur une musique de l'abbé Thoven.

Le père Ocquet fut chargé du sermon et comme il n'y avait pas de chaire, il monta sur les épaules du Père Choir.

À la fin de l'homélie, le Père Cepteur fît la quête et remit les dons ainsi recueillis à notre frère africain, l'abbé N'Pé.

Après la messe, une grande discussion s'engagea pour le transport de la bière : l'abbé Canne et l'abbé Trave voulaient passer par les champs.

Le Père Clus s'y opposa.

L'abbé Casse en fut enchanté.

Le Père San avec sa tête de turc ne voulait rien entendre.

Le Père Vers et le Père Nicieux semaient le doute dans les esprits.

Enfin on décida que, comme à l'accoutumée, l'abbé Taillière serait chargé du transport du corps du défunt.

Devant la tombe creusée par le Père Forateur et en l'absence du Père Missionnaire, l'abbé Nédiction donna l'absolution.

Le Père Venche et l'abbé Gonia avaient joliment fleuri la tombe.

Celle-ci fût recouverte d'une belle pierre tombale préparée par l'abbé Tonneuse.

Sur le chemin du retour, le spectacle fut déchirant. Le Père Pendiculaire était plié en deux de douleur et de chagrin.

L'abbé Vitré était lui aussi plein de larmes.

La Mère Cédés, invitée pour l'occasion, fermait la marche en compagnie du frère du Père Igord.

À l'arrivée, le Père Sil et l'abbé Chamelle préparèrent le repas tout en consultant les livres culinaires du saint Doux.

Le Père Nod et le Père Collateur servirent à boire et chacun pût se remettre de ses émotions.

Signé : L'abbé BICI

Changer

la vie...

Par Jean LANDRY

Tel est le titre de l'éditorial que, dans l'hebdomadaire *Marianne*, n° 958, Jacques Julliard consacre à « *l'écologie vue par le pape François* ».

Après Jacques Julliard et la quasi-unanimité des reporters et hommes politiques, on ne m'en voudra pas de considérer l'encyclique *Laudato si* que vient de publier le pape François, comme un des événements majeurs de ce temps.

À défaut d'avoir pu lire ce texte dense et un peu long, je me propose de vous faire partager en gros traits ce qu'a pu en dire Jacques Julliard, résumant, me semble-t-il, l'essentiel qu'il y a lieu d'en retenir :

« On n'a pas encore pris toute la mesure d'un texte aussi fondamental, aussi profond, aussi révolutionnaire » C'est en ces termes que l'éditorialiste présente l'encyclique. Voyons-en les thèmes majeurs (les citations en italique sont tirées de l'encyclique) :

Le pape dénonce une *culture du déchet*, ce qui englobe tous les gaspillages de la planète de type industriel ou domestique. N'y a-t-il pas là un premier scandale en dehors de tout aspect écologique, quand on sait l'abondance et la richesse de quelques-uns et la pauvreté de beaucoup d'autres qui meurent de faim à nos portes...

Mais là où le pape se montre véritablement novateur, c'est dans l'analyse des causes et du contexte idéologique de ces phénomènes : Il y a là un accusé principal : c'est le profit, l'appât du gain. Il y a la cupidité du capitalisme. « *Le système mondial actuel où prime une spéculation et une recherche du revenu financier qui tendent à ignorer tout contexte* ». Et le pape dénonce cette ruse du capitalis-

me qui entend se servir du courant écologique pour se maintenir et même progresser. Nous autres, syndicalistes, avons déjà fait pareille analyse : ce qui est novateur, c'est que ce soit dit par une telle personnalité...

Autre idée : « *Il ne suffit pas de concilier en un juste milieu la protection de la nature et le profit financier, ou la préservation de l'environnement et le progrès. Sur ces questions les justes milieux retardent seulement un peu l'effondrement. Il s'agit simplement de redéfinir le progrès.* »

Peut-on s'étonner dès lors des attaques violentes, particulièrement de certains lobbys américains, contre ce pape taxé de marxisme, alors qu'il est seulement anticapitaliste.

L'écologie ne peut être seulement un nouveau moteur de la croissance. Si la croissance n'est que la forme macro-économique d'une société consumériste dont François dénonce les tares, alors, foin de l'écologie. Le discours sur la croissance durable n'est

souvent qu'un moyen d'enfermer l'écologie « *dans la logique des finances et de la technocratie* ». La conférence prévue sur le sujet en France, en décembre prochain, a déjà été l'occasion de mises en garde par des experts attentifs à ces possibles dérives... Le syndicalisme peut-il rester passif, et quelle pourrait et devrait être sa place dans ce combat pour la survie de notre monde ?...

Le pape ne s'en prend pas seulement au capitalisme financier et au matérialisme de l'époque (y compris celui des consommateurs) ; il n'attaque pas seulement les ruses de la social-démocratie, il condamne sans appel les compromissions de sa propre Eglise : « *Si une mauvaise compréhension de nos propres principes nous a parfois conduits à justifier le mauvais traitement de la nature, la domination despotique de l'être humain sur la création, ou les guerres, l'injustice et la violence, nous, les croyants, nous pouvons reconnaître que nous avons alors été infidèles au trésor de sagesse que nous devons garder* ».

Par le biais de l'écologie, le pape François ne demande ni plus ni moins que de changer la vie. C'est un tournant majeur ! Ne crachons pas dans la soupe ! ■ J.L.



L'écologie ne peut être seulement un nouveau moteur de la croissance.

Si la croissance n'est que la forme macro-économique d'une société consumériste

aux conquêtes de la classe ouvrière et aux valeurs de la République ont commémoré

les 70 ans de la création de la Sécurité sociale par les membres du Conseil National de la résistance

Meurtrie et dévastée par la guerre, humiliée par l'occupation nazie et par ses propres turpitudes vichystes, la France sut trouver en 1945 chez une poignée de résistants la force d'ériger de la plus éclatante des manières son propre rétablissement moral. Le programme du Conseil National de la Résistance, intitulé « Les Jours Heureux », reste à ce jour un acte d'héroïsme patriotique qui n'a d'égale que l'audace de son contenu tant sur le plan économique que social.

Conformément au projet du CNR, Ambroise Croizat et Pierre Laroque mirent en œuvre un plan de Sécurité sociale porté par une formidable mobilisation militante qui permit en 1946 et 1947 de créer les caisses prévues par les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 « visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail avec gestion appartenant aux représentants des assurés et de l'État et une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ».

70 ans plus tard, la Sécurité sociale entendue au sens large verse annuellement pour plus de 500 milliards d'euros de prestations sociales, essentiellement les salaires et les allocations des retraités, des soignants, des parents et des chômeurs ; elle contribue ainsi au quart de la richesse nationale et représente jusqu'au tiers du revenu disponible des ménages. Les organismes de Sécurité sociale ont été, conformément au souhait du Conseil National de la Résistance, organisés en un service public autonome et indépendant de l'État. En conséquence la Sécurité sociale devrait être le lieu d'exercice de la démocratie sociale, grâce à laquelle les assurés sociaux devraient disposer des leviers de gestion de la politique sociale du pays.

La Sécurité sociale doit être considérée comme le plus extraordinaire joyau économique et social de notre pays et ce, malgré les attaques patronales qui n'ont cessé depuis sa naissance et malgré la remise en cause de grande ampleur dont elle fait l'objet depuis plusieurs décennies. Rappelons que le « trou de la Sécu » indéfiniment invoqué par les réformateurs n'est qu'un **mythe** : les quelque 10 milliards d'euros de déficits de la Sécu doivent être mis en regard des 20 milliards d'évasion sociale liés au travail dissimulé, des innombrables niches sociales et des dizaines de milliards de transfert des salaires vers les profits organisé par le mouvement réformateur néolibéral qui échappent au financement de la Sécurité sociale.

Comble de cynisme, les fossoyeurs entendent célébrer, eux aussi, les 70 ans de la Sécurité sociale. Un comité d'organisation des 70 ans placé sous l'autorité de la Ministre de la Santé propose un anniversaire dont le mot d'ordre officiel est d'occulter le projet du Conseil National de la Résistance au bénéfice de la révolution du numérique et de la lutte contre la fraude... des assurés.

Attachés à l'héritage du CNR et défenseurs des services publics, nous n'entendons pas nous laisser voler la commémoration de la Sécurité sociale par ceux qui organisent au quotidien sa destruction. Nous invitons l'ensemble des acteurs du mouvement social à manifester dans toute la France tout au long du mois d'octobre 2015 leur attachement à la Sécurité sociale telle que l'ont construite ses militants. Parmi les mots d'ordre que nous appelons à partager, il convient, en particulier de se prononcer haut et fort :

- Pour une réhabilitation de la cotisation sociale et du salaire socialisé comme mode de financement central et sanctuarisé de la Sécurité sociale ;
- Pour un droit à la retraite à 60 ans ;
- Pour le maintien de leur salaire aux salariés en arrêt de maladie-maternité et en AT-MP, aux retraités, aux chômeurs, aux invalides ;
- Pour un droit universel à un remboursement à 100% des soins prescrits délivrés par des soignants fonctionnaires et libéraux conventionnés et par des entreprises de médicaments et de matériel médical à but non lucratif, le tout financé par la seule assurance-maladie obligatoire ;
- Pour des prestations familiales fortement revalorisées et indexées sur les salaires, dont des allocations familiales accordées sans condition de ressources, et un service public pour la garde des enfants encore non scolarisés et le périscolaire ;
- Pour une réinvention de la démocratie sociale ayant fonctionné entre 1946 et 1967 avec gestion des caisses par les seuls assurés sociaux sans intervention patronale.■

"VIEILLIR" C'EST QUAND...

"passer une belle nuit..." veut dire que t'as pas eu à te lever pour faire pipi.

À propos de : « laïcité »

Par Daniel VERNHETTES

Je voudrais réagir à l'article de René Mahaud intitulé « Laïcité » reçu fin juin.

Tout d'abord pour sa première ligne : « Les événements tragiques du mois de janvier 2015 ». « Événements »... un indéfini en quelque sorte, un mauvais souvenir, car « tragique ». Un événement tragique... Un euphémisme pour ne pas dire clairement la chose. Comme au temps de notre jeunesse, les « événements » en Algérie, tout aussi « tragiques » pour les deux peuples. Il a fallu bien des années pour la nommer par son nom cette sale guerre. Aujourd'hui il s'agit d'attentats terroristes islamistes. Qu'est-ce qui pousse les commentateurs à ne pas nommer les choses par leur nom ? Comment les meurtres des dessinateurs, policiers et gardiens de la paix peuvent-ils être évacués du langage ? J'y vois pour ma part une forme de négation de la réalité.

Ensuite... Qu'est-ce qui a poussé les gens dans la rue le 7 janvier ? Nous y étions des milliers dès 17 heures ce mercredi, bien avant le 11 janvier et cette mascarade de défilé avec Netanyahu. Les motivations étaient nombreuses, et on en discutait librement entre manifestants : la colère tout d'abord, le refus du terrorisme que nous subissons depuis les années 80 (8 attentats en 1985, dont celui du RER à la station Saint-Michel perpétré par Khaled Khelkal), le rejet catégorique de l'islamisme, la réaffirmation de la liberté de la presse, la solidarité avec nos chers amis assassinés : Wolinski avec qui nous buvions le mojito à la fête de *l'Huma* avec Charlie Bouhanna et ses potes, Cabu, avec qui je partageais la même passion pour le jazz, Honoré que j'avais connu il y a bien longtemps et qui nous avait fait des dessins pour *l'Imprimerie française*... oncle Bernard... 107 Français assassinés depuis 2001, sans parler de ce qui se passe dans le reste du monde. On s'habituerait donc à tout ?

La question de la laïcité n'est venue qu'après le 11 janvier, car, ô paradoxe, ces assassinats ont enfin permis de parler de ce qui travaille la société européenne en profondeur. Ce n'était pas un hasard, car ce qui est au centre de ces « événements » c'est la question de la religion, une religion mal comprise par certains, qui les fait verser dans la barbarie, une religion qui a bien du mal à s'adapter aux mœurs et aux règles de notre démocratie. Comment soigner cette maladie : le fanatisme ? Les invocations au respect de la laïcité n'y suffiront pas.

Il y avait eu cet islamiste, Alexandre Dhaussy, qui avait poignardé un militaire à la Défense en mai. Il y avait eu deux attentats en décembre sur des marchés, passés par pertes et profits. On a voulu nous faire croire qu'ils étaient le fait de déséquilibrés. Foncer dans la foule ou tuer des policiers en invoquant Allah peut en effet être considéré comme une marque de grave déséquilibre, une sorte de maladie... à soigner. Surtout ne pas inquiéter ni stigmatiser ceux qui pourraient se sentir visés. À des amis anglais qui m'interrogeaient j'avais répondu, le 20 décembre : « La période de Noël, particulièrement honnie des islamistes, sera propice à des attentats d'envergure. » Pourquoi les RG n'ont-ils pas perçu ce qu'un simple citoyen avait senti ?

Puis il y a eu Villejuif, à deux pas de chez moi, où un homme et une jeune femme ont été assassinés, et deux attentats qui n'ont pas pu être perpétrés dans deux églises. Puis Montrouge, puis Vincennes... Et six attentats déjoués en France, sans parler de ceux déjoués à Londres, et celui de Sousse. J'en oublie et il y a fort à parier que la liste n'est pas close, car la décapitation de M. Canaro, en Isère, indique le chemin qui s'ouvre devant nous. Ce récent « événement tragique » pose bien des questions. Avec cet acte nous voici retournés quelques millénaires en arrière, au temps des sacrifices humains au dieu Baal. Car le selfie a été envoyé par l'assassin/boucher en offrande en Syrie à un converti originaire de France qui dirige les opérations « tragiques » de Daesch. Là encore, l'avocat du boucher tente de le faire passer pour un déséquilibré, et sa famille nous sert le couplet habituel : « Il était gentil, on n'a rien vu venir. » On nous prend pour des imbéciles. Mais comme l'argument marche parfois, ils auraient tort de s'en priver. Là encore pas de manifestation, pas de descente dans les rues pour protester.

Une raffinerie brûle à Berre : on évoque un acte malveillant là où jadis on évoquait un attentat ou un sabotage. Des euphémismes comme autant de berceuses pour un peuple qui sommeille.

Plus loin dans le texte, sont évoqués les athées. Les athées atterrés, qui sont majoritaires en France, mais n'ont pas voix au chapitre, submergés qu'ils sont sur les ondes par les représentants des différents monothéismes. Il est à remarquer que les associations de musulmans athées ou laïcs (ça existe !) sont totalement ignorées. Il y a même des Maghrébins qui sont en lutte ouverte contre l'islam (Salem Ben Ammar). Ces personnes auraient bien des choses à dire que les médias n'osent pas trop aborder.

Il faudra faire plus que d'évoquer la laïcité et son respect pour pouvoir sortir de cette situation terrible. On peut d'ailleurs remarquer en passant que la laïcité est maintenant utilisée par les tenants des religions contre la démocratie. La burqa, par exemple, de plus en plus à la mode dans nos banlieues (voir le Mirail ou Marseille, mais aussi Vitry-sur-Seine, Ivry-sur-Seine, Chanteloup-Vignes, etc.), est revendiquée au nom de la liberté de conscience, parfois avec le soutien de féministes ou d'organisations de gauche ! Dans une classe de collègue à Ivry-sur-Seine, sur 25 élèves, 20 ont estimé que les « Charlie » avaient bien mérité leur sort. Comment se fait-il que l'archaïsme, les préjugés antichrétiens et antijuifs puissent se transmettre de génération en génération à des jeunes qui pourtant fréquentent l'école publique, dans des familles qui sont ici depuis trois générations parfois, élevés dans une société laïque ? Mon arrière-grand-père tailleur de pierre et mon grand-père typographe, francs-maçons qui ont lutté pour imposer la loi de 1905 aux catholiques, doivent se retourner dans leur tombe.

Quant à la conclusion sur le pape, elle me semble discutable. Ce pape semble en effet sincère. En faisant le ménage dans une institution fossilisée, il se fait des ennemis dans les

ALLONS, ALLONS... UN TEXTE QUI A PLUS DE CENT ANS
EST FORCÉMENT UN PEU DÉPASSÉ.



classes dirigeantes. Est-il dangereux pour les pauvres ? Moins que ses prédécesseurs en tout cas. Il a pris position pour les Yezidis et les chrétiens d'Orient (dont les épouses sont vendues pour 30 dollars), contre le nettoyage ethnique à l'œuvre en Orient, nettoyage qui suscite moins de vagues que d'autres nettoyages (indignation sélective). En Bolivie il dénonce l'idole de l'argent et le système capitaliste destructeur de l'écosystème mondial, et il se pose en défenseur des pauvres. Ce faisant, François se fait des ennemis mortels dans les « hautes sphères » (un euphémisme de plus). Des papes ont été empoisonnés pour moins que ça.

Et en ce moment, s'il y a un opium du peuple qui grimpe à toute vitesse, ce n'est pas celui du pape, ni celui des protestants, ni celui des bouddhistes, tiens, allez, même pas celui des pathétiques témoins de Jéhovah qui ont enfin renoncé à dater la fin du monde ! Franchement, posons-nous la question : qui tue des militaires et des policiers dans l'Hexagone (un euphémisme pour ne pas dire la France, ce qui risquerait de choquer !), qui tue des écoliers juifs, qui assassine des visiteurs du musée juif de Bruxelles, qui mitraille les caricaturistes à Paris et au Danemark ? Et au nom de qui ? De quel ventre est sortie cette nouvelle bête immonde ?

Bien entendu il est hors de question d'accuser tous les croyants, mais il faut nommer les dingues et les combattre, sans compromission. Comme le diagnostiquait il y a treize ans le regretté Abdelwahab Meddeb : l'intégrisme est « la maladie de l'islam » (Ed. Le Seuil) et comme alertait le Manifeste des Douze publié en mars 2006 par « *Charlie Hebdo* », sans parler des intellectuels isolés qui alertent depuis des années.

L'un des moyens habituels utilisés dans une discussion sur ces sujets pour échapper au vrai problème est de dire : toutes les religions sont dangereuses (« l'opium du peuple »). Certes, nous le savions depuis des siècles et c'est pourquoi nous y avons mis le holà à la Révolution française et en 1905. Utiliser un tel argument, c'est dire : Circulez, il n'y

a rien à voir », la chrétienté a eu son lot de crimes, alors aujourd'hui l'islam ne fait que suivre le même chemin. Toutes les religions dans le même sac, et on ne discute pas du problème actuel : celui bien réel, de l'internationale de la terreur qui gangrène de l'Afghanistan au Nigéria. Amalgame et euphémisme sont les deux mamelles de l'échappatoire.

Point n'est besoin d'évoquer un quelconque « choc de civilisations » qui mettrait tous les croyants de telle ou telle religion dans des « sacs » différents. Il « suffit » de dire ce qui ne va pas, de le combattre, en tous lieux, avec constance. Sinon le futur de nos petits-enfants sera terrible. Les Tunisiens ont été obligés, en juillet, après la tuerie de Sousse, de nommer l'ennemi et de prendre des mesures drastiques (fermeture de 80 mosquées, état d'urgence...). Cela ne suffira pas : il faudra un aggiornamento de cette religion, une réforme qu'appellent de leurs vœux les intellectuels issus du monde dit « arabo-musulman » (Ghaleib Bencheikh par exemple) qui ont bien du mal à se faire entendre, et une éducation laïque renforcée, dans TOUS les pays. Vaste programme. Faut-il attendre d'être dans la barbarie pour la dénoncer, ainsi que le fait Mohamed Mbougarr Sarr dans « Terre Ceinte » ?

Mal nommer les choses c'est ajouter au malheur du monde, disait Albert Camus. Ne pas les nommer, c'est en fait refuser de les penser, et c'est s'engager dans le chemin qui nous conduit irrémédiablement au désastre. Nous avons mis du temps à identifier le nazisme et le stalinisme. De nouveaux ismes ont déjà pris la relève. Réveillons-nous ! ■

Daniel Vernhettes, athée atterré, mais combatif tant qu'il a encore la tête sur les épaules.

PS. Ce texte, écrit début juillet prévoyait une suite. Elle est advenue le 21 août à Arras. Heureusement qu'il y avait des Anglais et des Américains « éveillés » qui ont évité un carnage !

Essai... à transformer



Ferais-je excès de chauvinisme en déclarant notre Sud-Ouest la région la plus généreuse et charmante de France ? Sans entrer dans les détails et vouloir dresser une liste exhaustive des faveurs et autres richesses que nous y trouvons, avant même qu'elle s'agrandisse en Poitou-Charentes et Limousin (prononcez APOIL), avant que nous arrivent les cèpes et les raisins, je voudrais rendre hommage à une de ses spécialités sportives à dimension culturelle, associative et populaire. J'ai nommé le rugby (prononcez RUBBY) :

Allez comprendre ce jeu où trente gaillards se chicanent sans vergogne un drôle de ballon même pas rond. Sport de contact, le rugby revendique une approche de la vie où se côtoient la solidarité et l'affrontement, le respect de l'adversaire et la justesse d'un combat. Le plaisir du jeu ne va pas sans la faute, et cultive donc le sens de la discipline et de la responsabilité. Même dans le déchaînement passionné de la mêlée, la loi impitoyable de ce sport n'est pas celle du plus fort, mais celle du respect inconditionnel de l'arbitre. On aimerait entendre siffler les mêmes pénalités pour des affaires relevant de scandales économiques, politiques ou de mœurs, et encore plus lorsqu'il s'agit de drames humains tels ces peuples migrants.

La beauté du jeu appelle la liberté, à condition de respecter quelques interdits majeurs. Voyez la passe en avant assurément prohibée. Toute progression du ballon s'appuie sur les joueurs venant de l'arrière. Autrement dit, la croissance ne relève pas de la fuite en avant, mais d'un regard lucide sur les soutiens antérieurs pour progresser vers le but. Pas de succès sans cultiver le sens de l'histoire et de la tradition.

Quant à la violence, elle y est bien davantage canalisée que l'ordinaire des routes, du racisme ou de l'indifférence. Parce qu'il a appris à encaisser les coups, le joueur de rugby sait relever la tête devant les épreuves, et y répondre en équipe. Il sait « qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » (même si ce sont quelques coups de poing toujours amicaux !). Chacun y trouve sa place : le petit demi de mêlée teigneux et le géant dur au mal, le gros bras et le fin malicieux, le patient et le fougueux, l'habile et le

besogneux, le tacticien et l'impulsif.

Enfin, il y a une vie après le match, la fameuse troisième mi-temps conviviale et festive, espérance d'un monde réconcilié après le combat, où les cœurs chantent en chœur. L'ovalie, comme on dit chez nous, a bien des résonances, et aussi quelques limites quand le sport devient business.

Nous n'en sommes pas encore où en est rendu le football, mais le danger guette ! Voyez cette récente querelle entre la fédération de rugby qui porte l'avenir des petits clubs de nos villages, des jeunes pousses en formation, richesse du rugby de demain... et ladite « Ligue I » encombrée des subsides télévisuels et autres consorts publicitaires, fermée dans ses résultats financiers et la mainmise d'actionnaires n'ayant de sportif que leur portefeuille.

Nous n'en sommes pas encore tout à fait où en est l'Angleterre : un jour, à l'occasion d'un match de division 1, des trente-trois acteurs présents sur le terrain, il y avait seulement trois Anglais, à savoir les trois arbitres !

Alors que la coupe du monde de rugby s'est déroulée cet automne (comment ne pas en entendre parler ?), si ces quelques lignes avaient pu vous affûter le regard sur les valeurs de ce sport, vous faire communier à cette passion commune porteuse de générosité et de don de soi, et pourquoi pas, vous donner envie de mieux connaître « notre Sud-Ouest », j'en serais ravi, camarades ! Si, en plus, vous en tirez les conclusions que rugby et luttes syndicales sont cousins dans la mesure où sont nécessaires l'engagement total et la persévérance dans l'effort dont on sort vainqueur quel que soit le résultat, si vous avez appris que marquer l'essai est le but du combat, mais qu'il faut encore le transformer pour arracher le score, vous êtes mûrs pour rentrer en mêlée ! ■ J.L.



Les moches

Les moches appelés aussi « avants » sont facilement reconnaissables par leur tête sans cheveux ou presque, leurs oreilles de formes cubiques, leurs arcades de formes cubiques et leurs mâchoires sans dents de formes cubiques. Pour les reconnaître sur un terrain, c'est très simple : lors des mêlées ce ne sont pas eux qui sont derrière à attendre tranquillement le ballon mais plutôt ceux qui vont se cogner avec les « avants » de l'équipe adverse.

Dernière bobine

Ils ont pris leur poste à 20 heures...

Comme à chaque fois ils sont heureux de retrouver les copains de l'équipe, mais ce soir-là le cœur n'y est pas : ils savent qu'à la fin du poste, à 4 heures du matin, la machine va s'arrêter. Parce que là-haut des financiers l'ont décidé. Ils savent qu'ils sont les derniers, pour faire la dernière bobine. Et ils ne sont pas partis avant qu'elle ne soit finie : 4 h 14, la relève est là, plus quelques autres, des autres machines.

Personne de la direction !

*Ensemble, ils ont vécu ce moment avec grande émotion, comme une famille, des amis se rassemblent pour dire adieu à quelqu'un que l'on aime, à quelqu'un avec qui on a vécu, pendant des années, qui nous a fait grandir, qui nous a permis de vivre. Nous et beaucoup d'autres avant nous.
« On aurait dit qu'on veillait un mort. »*

Alors, avec le portable on prend des photos, on fait une vidéo.

*Faut-il que la blessure soit si grave ?
Faut-il que ça fasse si mal que ça ?
Pour que ces hommes ne puissent retenir leurs larmes.
Peuvent-ils comprendre, ceux qui ont décidé l'arrêt de la machine ?
Qui ont décidé de sacrifier des vies sur l'autel de la finance ?*

*C'est une partie de leur vie de travailleurs qui s'arrête.
Un livre inachevé.
Des pages où les mots solidarité, fraternité, luttes, savoir-faire sont écrits en lettres d'or,
Et ces mots valent beaucoup plus que la dernière bobine.
Et que toutes les autres qui ont été faites avant.
Et ces mots sont le socle qui permet de relever la tête, de croire à un autre possible, de continuer la lutte, pour l'avenir de Condat.*

Antoine BRETHOMÉ

est prêtre-ouvrier. Ancien secrétaire de l'Union locale Cgt de Terrasson, il a été amené à participer en 2013 à la lutte de nos camarades du Syndicat Filpac-Cgt de la Papeterie de Condat contre les cent-trente-neuf licenciements décidés par la direction.

Ce texte a paru dans la revue de l'IHS Cgt d'Aquitaine (n° 117), *Aperçus d'histoire sociale*, sous le titre : "Engagement syndical et religieux".

Antoine BRETHOMÉ
Cublac, le 11 juillet 2013

Sur les rives de la Leyre avec les retraités Filpac-Cgt d'Aquitaine

sections

Échos des



C'est à Mios, en Gironde, qu'était organisé le 24 septembre 2015, le rassemblement annuel des sections de retraités Filpac-Cgt d'Aquitaine, traditionnelle journée "Souvenir René-Faure" pour honorer la mémoire de cet ancien secrétaire de la Fédération Cgt des industries papetières (FIP) qui réunissait ainsi les retraités papetiers de la région il y a des décennies.

Avec les participants de la section des retraités du Syndicat Filpac-Cgt de Smurfit Factice CP, venus en voisins pour organiser, on comptait ceux de Bordeaux, de Condat, de Thiviers, de Pau, de Tartas et de Villandraut, auxquels s'étaient joints des camarades de la Charente.

Dédé Cameleyre, secrétaire des retraités de Factice, dirigeait les débats, entouré de Michel Burguière (secrétaire de l'Ufr-Filpac) et de Marie-Françoise Bernardet (de l'Usr-Cgt de la Gironde et également membre de la commission exécutive de l'Ucr).

En attendant celui du repas de midi, le menu de la matinée était copieux, à commencer par le récurrent problème de la continuité syndicale, mais aussi de la relève à assurer chez les responsables de nos organisations de retraités, et à tous les niveaux. La suite à se mettre sous la dent fut ainsi déroulée :

Les principales préoccupations des retraités pouvant se résumer en deux mots, pouvoir d'achat et santé, les responsables étaient vite désignés : le gouvernement et le Medef, toujours aussi sourds aux revendications des retraités sur la revalorisation des retraites (qui n'ont pas été augmentées depuis... avril 2013). Leur seul objectif : geler les pensions et bloquer les salaires durant encore plusieurs années ! Quant aux problèmes liés à la perte d'autonomie et à une protection sociale digne de notre pays, les mesures prises par nos gouvernants sont bien en-deçà des besoins des retraités d'aujourd'hui et de demain.

Les discussions engagées depuis des mois sur les retraites complémentaires (Agirc et Arrco) avec le Medef n'augurent rien de bon, d'autant plus que le patronat trouve une collaboration bien affichée auprès de la Cfdt !

La Cgt possède pourtant un argumentaire fiable pour résoudre concrètement ces problèmes : augmenter les salaires et embaucher (d'où rentrées supplémentaires des cotisations sociales), taxer les revenus financiers. Trois propositions peuvent être immédiatement applicables

pour résorber les déficits et préserver le niveau des pensions : 1° L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ; 2° L'alignement des taux de cotisations, qui suffirait à rétablir l'équilibre financier de l'Agirc ; 3° L'instauration d'une cotisation strictement patronale sur les éléments de rémunération non soumis à cotisation dans les régimes complémentaires (intéressement, participation, épargne salariale, etc.).

Si tous les participants de ce rassemblement étaient convaincus du bien-fondé des solutions préconisées par la Cgt, c'est leur diffusion auprès du plus grand nombre qui pose problème. Quant on sait que banquiers et industriels possèdent la quasi-totalité des médias (télévision, radios, journaux et autres publications) et contrôlent leur contenu, comment ne pas s'étonner que les propositions de la Cgt n'y trouvent pas écho ?

C'est donc sur ce constat partagé que plusieurs interventions s'appuyèrent, en collant au plus près aux situations vécues ou connues dans nos sections de retraités. Mais aussi en n'oubliant pas de préciser les responsabilités d'un gouvernement qui n'a cessé de céder aux pressions des puissances financières et du Medef, aux injonctions de Bruxelles, pour remettre en cause notre modèle social assis sur l'égalité, la justice et la solidarité. Une véritable régression sociale qui impacte un peu plus chaque jour les salariés et les retraités de notre pays.

La situation actuelle en Europe et dans le monde ne fut pas pour autant occultée, tant elle devient préoccupante face aux dangers que représente le rejet de "l'autre" et le repli sur soi, alors que c'est d'une solidarité sans faille dont les peuples auraient besoin. Là aussi, expliquer, convaincre et agir doivent être les motifs de notre engagement syndical, à tous les niveaux !

Pour sceller nos engagements futurs, rien ne valait un apéritif servi en plein air, en regardant couler la Leyre (rivière locale) et en poursuivant des discussions par de fraternelles retrouvailles entre militants qui ne se rencontrent pas tous les jours. Car c'est aussi à cela qu'est destinée cette journée « Souvenir René-Faure ». Le *À la santé du confrère...* de circonstance ouvrit les appétits. Il n'y avait plus qu'à se retrouver à table pour faire un sort à un cochon de lait très apprécié.

Lucien LORREYTE
Section de Bordeaux

CE. de la SCOP HELIO-CORBEIL

Préparation du Congrès Filpac (23 au 26 nov. 2015)

Les syndiqué(e)s d'Hélio-Corbeil (collectif actifs et retraités) se sont réunis les 26 octobre et 18 novembre 2015, afin d'étudier le document d'orientation du 8ème Congrès Filpac-Cgt.

Concernant les prises de position du Bureau fédéral du 8 janvier 2015 et du secrétaire fédéral Marc PEYRADE devant le CCN. du 24 septembre dernier, le collectif approuve les orientations préconisées concernant les carences confédérales dans les actions nécessaires pour organiser la résistance au libéralisme.

Il approuve également les orientations du document proposé pour ce 8^e Congrès de la Filpac, qui tracent les moyens à mettre en œuvre pour contrer l'inefficacité du renoncement au combat social.

Comme toujours le choix se situe entre résistance et collaboration...

Il nous faut construire l'alternative syndicale à la souffrance sociale !

Concernant la situation originale d'HELIO-CORBEIL, le collectif se félicite de la représentation syndicale Filpac-Cgt, majoritaire parmi les coopérateurs. En effet, les salarié(e)s syndiqués à près de 80 %, poursuivent leurs initiatives pour conforter cette syndicalisation.

Cependant, la SCOP est toujours soumise aux contraintes du système actuel.

Les concessions qui ont permis depuis 2006 la création de la SCOP sont sans cesse reconduites et soumises aux exigences des « donneurs d'ordres ».

Cette situation justifie la nécessité de réaliser l'union la plus large des différentes composantes professionnelles, afin d'opposer à ces exigences patronales le meilleur rapport de forces !

Dans cette optique, l'adhésion de l'Entreprise au SIP. (Syndicat des Imprimeries Parisiennes) lui donne un appui précieux pour négocier avec les Editeurs Parisiens et nationaux.

D'une manière générale, le collectif approuve les revendications définies dans le projet du 8^e Congrès...

Il propose en outre que dans le paragraphe dédié à la convergence des luttes et des mobilisations (Page 16 - 4.61*) soit ajouté :

*4.61 – Pour la convergence des luttes et des mobilisations.

Outre les moyens existants, il appartient à la Cgt de promouvoir la diffusion de sa propre information pour contrer les médias nationaux asservis par l'oligarchie au pouvoir.

L'ensemble de nos composantes de la Communication devrait étudier les moyens de doter leur confédération d'une station radiophonique (ex. : « Lorraine cœur d'acier » et « Radio Soleil ») ou numérique (Daniel Mermet), animée par les acteurs de nos luttes dans l'hexagone et émettant à des heures déterminées, afin de fidéliser ses auditeurs.

Un audit explorant les moyens juridiques, matériels et techniques, devrait pouvoir conclure sur la faisabilité de cette suggestion.

Le collectif des Syndiqué(e)s de la SCOP HELIO-CORBEIL



Mémoire d'anars, souvenirs, souvenirs...

Tel Jésus, fils de Dieu fait homme, le Syndicat des correcteurs et des professions connexes est-il à la fois un syndicat pleinement cégétiste et l'« enfant terrible de la Cgt » ? C'est en tout cas ce que rappellent d'anciens responsables, qui évoquent un temps depuis longtemps révolu.

Parfois, des correcteurs ont éprouvé le besoin de raconter leur vie. Syndicale mais surtout politique. Il y a eu ceux qui se sont appliqués à un exercice convenu (à lire pour la rigolade) et puis ceux, rares, qui sont toujours portés par leur engagement passé (les deux auteurs chroniqués ci-dessous).



FLORÉAL CUADRADO

Comme un chat

Souvenirs turbulents d'un anarchiste – faussaire à ses heures – vers la fin du vingtième siècle
Éditions du Sandre, 700 pages, 21 euros

« Si usted me toca, lo mato ! » (« Si vous me touchez, je vous tue ! ») Le fils joint le geste à la parole, sa fourche dirigée vers la poitrine de son père. Enfant battu comme plâtre, il conquiert son intégrité physique face à son géniteur. Le récit, c'est lui-même qui le rapporte bien plus tard, devenu « pépé Gregorio », à son petit-fils, Floréal Cuadrado, ancien secrétaire délégué du Syndicat des correcteurs et auteur du livre chroniqué ici.

La révolte du fils justifie la violence qu'il emploie, permet une prise de conscience pour une vie militante. Des exemples similaires, Floréal Cuadrado en a largement connus chez ses aînés. Ce qui est devenu au fil des générations (jusqu'à un arrière-grand-père !) une tradition anarcho-syndicaliste. L'addition de luttes contre l'injustice sociale et d'une morale de comportement : honnêteté, solidarité, végétarisme, abstinence à l'alcool et au tabac, naturisme, éducation pour la responsabilisation des enfants. Tous syndicalistes !

C'est pourquoi il est utile de commencer par la fin de cette autobiographie. Par l'annexe intitulée « La tradition anarchiste comme héritage ». Par là où le narrateur, lui, reprend à son compte les récits familiaux. Notamment ceux de ce pépé Gregorio, conteur fascinant pour ce jeune Français avec ses aventures des deux côtés des Pyrénées.

Des siens, Floréal Cuadrado se forge une vision prédéterminée comprise tel un héritage. Il veut à la fois s'en défaire, pour son autonomie, et à la fois se l'approprier, car il agira toute sa vie, affirme-t-il, avec cette morale sociale inculquée.

Le récit de la vie de Floréal Cuadrado de sa naissance à son adhésion en 1989 au Syndicat des correcteurs est aussi celui d'une expérience, celle d'un engagement politique d'illégaliste. Enlèvement, sabotage, falsification de papiers et de contremarques. Floréal Cuadrado raconte comment il arrive à cette vie clandestine, ce qu'il y fait et, avec sa fuite au Venezuela et la vie d'exilé, comment il s'en dissocie.

Fils de vaincus de la guerre civile espagnole, il commence sa vie professionnelle comme ouvrier spécialisé, technicien, avec un marché du travail qui offre des opportunités professionnelles dans ces années 1960. Son « héritage » fait qu'il n'est à aucun moment un béjaune, un ado inexpérimenté. Sa vision vient de celle de réfugiés politiques espagnols, aux affirmations et analyses bien plus radicales que celles que l'on peut tirer du quotidien vécu dans l'Hexagone. Cette subjectivité le distancie des « autres ». Porteur du syndicalisme révolutionnaire, il ne fait que vivre avec eux et observer comment ils se corrompent avec le temps. Lui, par « nature », reste pur. De l'engagement à la fin de l'ère franquiste à son travail de faussaire pour un mouvement révolutionnaire durant les années 1970 puis à la fuite en Amérique latine, il ne parle de lui qu'à travers les autres et ne reste pour le lecteur qu'un personnage insaisissable. Qui n'évoque des doutes face aux expériences militantes qu'à travers une comparaison avec son « héritage ».

Il ne faut pas chercher dans ce gros livre une évocation de comment il est possible d'arriver à l'action clandestine. Comment l'entraide militante faite de solidarité devient purement matérielle. Comment, face à la menace judiciaire, un réseau de clandestins se transforme afin de se défendre en une sorte de camarilla. En un système d'allégeance technique de hors-la-loi.

La vie picaresque du narrateur focalise l'intérêt du lecteur, révélée avec talent par des anecdotes à foison. Et ce quelle que soit la période vécue. Ainsi son voyage dans une ville minière de diamants vénézuélienne, où il emprunte au grotesque afin de montrer le contraste entre lui, Européen débarqué de manière incongrue, et les habitants, tous armés...

Une seule ombre à ces évocations : un ressentiment croissant du narrateur face à ce qu'il considère comme la corruption des « autres ». L'auteur prend ses distances avec l'illégalisme : « Le refus du travail conduisit la plupart des camarades vers de crapoteuses petites combines afin de se procurer de quoi survivre. Cet argent, illégalement obtenu, ne servait pas à dynamiter les logiques sociales de la domination. Et un discours politique radical permettait de masquer cette affligeante réalité. » Mais le lecteur se trouve au fil des pages de plus en plus confronté à des règlements de comptes auxquels il ne sait au juste quelle créance accorder. Floréal Cuadrado reste pur. Mais pourquoi le

croire, lui ? Il invoque le social, le monde du travail, mais les seules dérives qu'ils dénoncent sont celles de personnes insécurisées par des risques d'incarcération. Et, surtout, ses analyses des autres sont tranchées, sans équivoque, tant par goût de sa vérité que de sa brutalité. Trois camarades libertaires se suicident-ils ? C'est en raison du délitement de la politique. Mais qu'en sait-il ? Connus, tous trois travaillaient en presse, dont un comme correcteur, et affrontaient des failles intimes. Des compañeros anarcho-syndicalistes en exil au Venezuela sont syndiqués au syndicat quasi unique ? Ce sont des déviants, des traîtres ! Pourquoi ? L'expérience des exilés est à prendre sans morale, avec sa diversité. Ainsi ces mêmes compañeros permanents syndicaux en France de Force ouvrière (mais eux trouvent grâce, curieusement, à ses yeux)...

Certains évoquent une suite à ces aventures. Un second tome. De son entrée en 1989 au Syndicat des correcteurs jusqu'à aujourd'hui. Déjà, ¡Ay! ¡Ay! ¡Ay! il qualifie celui-ci de « gentille pétaudière » se transformant en cette « période de conflit aigu » en « fosse aux lions » ! Mais promis, du haut de ses anciennes vies, il nous racontera comment il a eu à « affronter les aléas des changements de la numérisation de l'écriture et de ses supports ». Et comment, peut-être, à la manière de notre camarade récemment disparue Annick Béjean, est-il arrivé à penser que : « Même si c'est imparfait je ne vois que le syndicat, je ne vois rien d'autre comme structure.

FREDDY GOMEZ

Éclats d'anarchie, passage de mémoire, conversations avec Guillaume Goutte

Éditions Rue des Cascades, 496 pages, 18 euros



« Montez sur l'estrade ! » Le professeur d'espagnol de la classe terminale ne chasse plus cet adolescent comme il le fait depuis un mois. Il l'expose sur l'estrade à ses camarades. En effet, s'il a exclu de son cours cet élève qui a été gréviste, c'est que, pour le réintégrer, il exige de lui un mot d'excuse de ses parents ! Que le jeune homme se refuse à donner.

Nous sommes en 1969 au lycée Michelet. Et le professeur agit en toute connaissance de cause ! Et de l'injustice et de l'humiliation qu'une telle demande représente. Le professeur, Abad Palacio, est d'origine espagnole, un réfugié de la guerre d'Espagne. Il est libertaire, tout comme Freddy Gomez, l'élève exposé de l'estrade ! Il veut faire comprendre à sa classe que, si cet élève est un irréductible, c'est en raison de sa qualité d'anarchiste ! Que le fils de Consuelo et de Fernando Gómez Peláez assumera son choix et qu'il ne cédera pas à la tentation

de signer lui-même le cahier de correspondance...

Éclats d'anarchie se construit à travers une longue interview entre Freddy Gomez, ancien secrétaire au placement du Syndicat des correcteurs, et Guillaume Goutte, récent syndiqué de notre syndicat. Le livre constitue même un bouquet de correcteurs. Car sa maison d'édition est animée par un ancien correcteur, Marc Tomsin, lui aussi ancien responsable au placement, et il a été relu et corrigé par Monica Gruszka, ancienne correctrice de presse et compagne de Freddy Gomez.

Définie tel un « passage de mémoire », cette biographie de Freddy Gomez se construit chronologiquement. Enfance, mai-juin 1968, fin du franquisme pour les années 1970 vue d'abord à travers le syndicalisme, Syndicat des correcteurs pour les années 1980, publication d'une revue biographique, *À contretemps*, dans les années 2000. Une revue élaborée dans l'« inactualité » afin de se livrer pleinement à une réflexion et sur ses engagements et sur l'évolution « de la triste époque que nous vivons ».

Passage d'une mémoire reçue tel un héritage de ses parents dévoués au travail et à l'engagement social. Son père dirigera *Solidarité ouvrière (Solidaridad Obrera)*, le principal journal de la Confédération nationale du travail, le syndicat libertaire espagnol. Puis, correcteur aux Éditions Larousse, il travaillera le soir à des biographies de militants espagnols. Avec des boîtes à chaussures comme seul rangement et des fiches de couleur bleue. Son fils, renvoyé au lit, s'imaginera alors le tout telle une montagne bleue où œuvre son père.

Le ton de l'ouvrage est solennel, par trop posé. Une marque de fabrique qu'il faut accepter. Car l'auteur rappelle qu'ado il était « sérieux, du moins en ce qui concerne l'anarchisme ». Et que c'est même la raison pour laquelle [il] « était cette sorte de surdoué de la révolte ». Cet héritage, Freddy Gomez l'utilise pour une réflexion sur l'histoire, sur la mémoire des vaincus, des exilés, du temps qui passe, ou de la lente construction de soi-même.

On évoluera ainsi, sur près de 500 pages tout de même, dans les milieux militants non institutionnels de France et d'Espagne.

Bien sûr, très attentifs au passage sur son engagement dans notre syndicat. Mais aussi à la lente construction d'une analyse personnelle, pour évoquer et le syndicalisme et la politique et notre pays au XXI^e siècle. Une rare fausse note : l'analyse du mouvement punk dévalorisé dans sa valeur d'engagement. L'ensemble se lit agréablement dans la confrontation de l'interviewé et de l'intervieweur, et les thèmes divers sont traités par des exemples temporels différents.

Et si l'on veut prolonger sa lecture : consulter le bulletin de critique biographique *À Contretemps*, sur <http://acontretemps.org>. Et découvrir le blog de l'éditeur, *La voie du jaguar*, <http://www.lavoiedujaguar.net>. ■

E. Zivohlava - T. Porré : Secrétaire de la section actifs des correcteurs parisiens.

Secrétaire de la section retraités des correcteurs parisiens. ➤

Quelques repères

Situationniste (puis « crypto-situ »), ultra-gauchiste, communiste libertaire, anarcho-syndicaliste, conseiller, anarchiste, spontanéiste (spontex), ou tout simplement communiste révolutionnaire, à la charnière de 1970, les groupes non institutionnels déploient dans l'Hexagone une offre politique impressionnante.

Les derniers sauvagistes sont fatigués en ces années 1960. Vieillards, ils trinquent en France dans des bars avec des militants révolutionnaires en herbe de groupes non institutionnels – ceux qui incarneront le mouvement de mai-juin 1968. Le sauvagisme a fait irruption à la fin du XIX^e siècle dans le milieu libertaire français. Commencer ici et maintenant à vivre à la manière de la future vie socialiste conduisit au respect d'une hygiène de vie et au végétarisme. Certains prônaient de ne pas utiliser le travail salarié d'autrui pour manger (car fruit d'une exploitation). Se nourrir soi-même par ses propres moyens – par la cueillette et les échanges de base entre personnes.

L'illégaliste pense mettre à bas l'organisation capitaliste par des moyens illégaux : vols, fausse monnaie, cambriolages. Il apparaît à la fin d'un siècle où la violence sociale est extrême. Y compris dans le droit, qui considère les chômeurs, les habitants des périphéries – à commencer par de petites villes – comme suspects, voire dangereux. Son action est immédiate et n'attend pas les retombées de combats sociaux fondés sur le droit.

« Le repli, c'est cela, une sorte de temps suspendu où, souterrainement, s'opère un patient travail de décantation et de reconstruction. En ce sens, c'est le contraire d'un temps mort, c'est un temps où tout s'active dans la conscience et où rien ne se perd dans la réalité du quotidien militant. Il faudrait faire l'éloge du repli qui, loin de saper les fondements de l'engagement premier, en consolide souvent l'assise. » Freddy Gomez, page 338.

Pour en savoir plus

Lucio. Maçon, anarchiste et faussaire, de Bernard Thomas, éditions du Ravin Bleu ;
Mourir à trente ans, film de Romain Goupil, 1982.

*Kabyles de la Chapelle et des quais de Javel
hommes des pays loins
cobayes des colonies
Doux petits musiciens*

*Soleils adolescents de la porte d'Italie
Boumians de la porte de Saint-Ouen
Apatrides d'Aubervilliers
brûleurs des grandes ordures de la ville de Paris
ébouillanteurs des bêtes trouvées mortes sur pied
au beau milieu des rues
Tunisiens de Grenelle
embauchés débauchés
manœuvres désœuvrés
Polacks du Marais du Temple des Rosiers*

*Cordonniers de Cordoue soutiers de
Barcelone
pêcheurs des Baléares ou bien du
Finistère
rescapés de Franco
et déportés de France et de Navarre
pour avoir défendu en souvenir de la vôtre
la liberté des autres*

*Esclaves noirs de Fréjus
tirillés et parqués
au bord d'une petite mer
où peu vous vous baignez*

*Esclaves noirs de Fréjus
qui évoquez chaque soir
dans les locaux disciplinaires
avec une vieille boîte à cigares*

Jacques Prévert : Étranges étrangers



« *Respecte l'Être humain
car s'il n'est pas ton frère
dans la religion, il est ton
frère dans l'humanité* »

Étranges étrangers

est un poème de

Jacques Prévert

écrit en 1951

et issu du recueil

Grand bal de printemps.

*et quelques bouts de fil de fer
tous les échos de vos villages
tous les oiseaux de vos forêts
et ne venez dans la capitale
que pour fêter au pas cadencé
la prise de la Bastille le quatorze juillet
Enfants du Sénégal
dépatriés expatriés et naturalisés*

*Enfants indochinois
jongleurs aux innocents couteaux
qui vendiez autrefois aux terrasses des cafés
de jolis dragons d'or faits de papier plié
Enfants trop tôt grandis et si vite en allés
qui dormez aujourd'hui de retour au pays
le visage dans la terre
et des bombes incendiaires labourant vos rizières*

*On vous a renvoyé
la monnaie de vos papiers dorés
on vous a retourné
vos petits couteaux dans le dos*

*Étranges étrangers
Vous êtes de la ville
vous êtes de sa vie
même si mal en vivez
même si vous en mourez.*

Jacques Prévert *Grand bal de printemps*
(La Guilde du Livre, 1951 ; Éditions
Gallimard, 1976)

Le Grand Marché Transatlantique : la menace sur les peuples d'Europe



Un livre de **Raoul-Marc JENNAR** (mars 2014, éditions Cap Bear)

Le 14 juin 2013, les gouvernements de l'Union européenne, ont demandé à la Commission européenne de négocier avec les États-Unis la création d'un grand marché transatlantique. Confier aux firmes privées la possibilité de décider des normes sociales, sanitaires, alimentaires, environnementales, culturelles et techniques, c'est désormais l'objectif des firmes transnationales et des gouvernements d'Europe et des USA dont ils sont l'instrument politique.

C'est ce que révèle ce livre qui décrypte les 46 articles du mandat de négociation confié par les 28 gouvernements de l'UE à la Commission européenne. Un mandat dont le texte officiel, frappé du sceau du secret, n'existe qu'en anglais.

Vous avez dit « la dette »...



Les politiques d'austérité en France et en Europe sont justifiées par les dettes publiques des États. Effectivement, en 2013, chaque Français se retrouve avec une dette de 30 000 € à la naissance, il est aussi possesseur d'un patrimoine largement supérieur (pour l'instant). Or, en 1973 cette dette par Français n'était que de 881 €. Comment en est-on arrivé là ?

En 1945, la dette représentait 300 % du PIB de la France, 40 % en 1950 et 15 % en 1973, pour être de 92 % du PIB en 2013. Il est facile de voir que de 1945 à 1973, la dette de la France a régulièrement baissé malgré la reconstruction du pays et les guerres d'Indochine et d'Algérie. De plus, pendant cette période, la France a augmenté son patrimoine commun de façon importante et constitué des services publics efficaces. En même temps, la part de rémunération du travail a augmenté jusqu'à représenter plus de 70 % du PIB. Depuis, nous avons assisté à un retournement de situation. En effet, 40 ans de cure d'austérité ont rétabli la rémunération du capital, la part du PIB consacrée aux salaires est repassée à 60 %, les services publics et la sécurité sociale sont en cours de destruction sans pour autant régler le problème du chômage. De plus le patrimoine national est bradé à vil prix, comme les réseaux autoroutier ou de télécommunication etc...

En fait, le changement est dû à la loi du 3 janvier 1973 qui oblige l'État à se financer par emprunt auprès des banques privées au lieu de recourir à la Banque de France comme précédemment. Dès 1973 la première conséquence de cette loi a été la multiplication par quatre des intérêts payés par l'État.

Sur les un milliard sept cents millions d'euros (1 700 000 000) de dette en 2013, 1 300 000 000 sont le coût des intérêts générés par cette loi auprès des banques privées. La charge de remboursement de cette dette et de ses intérêts est le premier poste des dépenses publiques, supérieur au budget annuel de l'éducation nationale. La deuxième conséquence de cette loi est la soumission de l'État aux grands groupes financiers internationaux.

Par conséquent, la justification des politiques d'austérité qui rongent les emplois, les salaires, les retraites et tous les services publics n'est que la conséquence de choix politiques faits pour rétablir la rémunération du capital avec pour conséquence l'abandon de l'indépendance nationale et de la capacité d'intervention politique. En 2005, lors de la campagne contre le traité de Maastricht qui imposa à l'Europe les mêmes règles, Raoul Marc Jenar avait parlé de « La trahison des élites ». En effet les valets de ceux qui s'enrichissent en dormant nous proposent de travailler plus pour gagner plus alors que les progrès techniques devraient nous permettre de travailler moins pour travailler tous et vivre mieux.

Cette loi dite « Pompidou Rothschild » a été élaborée en grande partie par Valéry Giscard d'Estaing. Dominique Strauss-Kahn était le négociateur français pour son extension à l'Europe dans le traité de Maastricht.

Biblio : Enquête sur la loi du 3 janvier 1973 de Pierre-Yves Rougeron
Le jardin des Livres Economie www.lejardindeslivres.fr

« Lumière sur mairies BRUNES »



Garder la mémoire pour mieux combattre la progression de l'extrême droite dans les têtes et dans les urnes.

Garder la mémoire pour démontrer que le Front national n'a pas changé depuis 1972, qu'il est toujours un parti raciste, xénophobe, nationaliste et féroce hostile à l'action syndicale.

Composé par Vigilance et initiatives syndicales antifascistes (VISA), ce livre est une « boîte à outils ».

On y trouve le récit détaillé des faits et méfaits du Front national et de ses alliés au terme d'une année d'exercice du pouvoir municipal dans les quinze villes qu'ils occupent depuis le printemps 2014.

On peut également y découvrir les analyses et les communiqués de VISA, ainsi que les expressions syndicales et inter-syndicales qui sont autant de coups de projecteurs sur les réponses à apporter aux incursions du FN sur le terrain social.

La lecture de ce livre permettra à chacun de contrer les discours haineux et la démagogie sociale de l'extrême droite.

Éditions Syllepse, 2015 - 5 €

VISA est une association intersyndicale unitaire composée d'une cinquantaine de structures syndicales : la FSU et plusieurs de ses syndicats, l'Union syndicale Solidaires et plusieurs de ses syndicats, des fédérations et des syndicats de la CGT, de la CFDT, de la CNT, de l'UNEF et le Syndicat de la magistrature.

Du moulin de Gobillou aux papeteries de Guyenne

Suite et fin de La vie de Guyenne à partir de 1972 en complément du récit d'Ensemble n°74/75 de décembre 2014

Cette histoire locale qui a commencé en 1560 pour une période de 455 ans à ce jour, a peu de chance de perdurer aussi longtemps, car on peut craindre que les propriétaires n'aient pas la même fibre papetière

Daniel LATOUR Section des retraités de Thiviers

La vie de Guyenne ne s'est pas arrêtée en 1972, heureusement. Certes les faits relatés par Antoine de Roquemaurel dans son ouvrage, notamment au sujet des barricades de vin qui avaient cours en 1767, ont cessé depuis bien longtemps. Pour reprendre la vie de Guyenne, une grande camaraderie a régné dans cette entreprise depuis bien longtemps, malgré les difficultés rencontrées dans cette entreprise où le patron régnait en maître absolu, où logeait une partie de ses salariés, où existait une école pour les enfants du personnel, un bistro, une cantine et même une chapelle, où on invitait les salariés à se rendre régulièrement. Un peu comme chez Michelin ou Peugeot.

Le patron semait la division chez ses salariés en distillant un peu de jalousie entre ceux qui étaient logés et ceux qui ne l'étaient pas, ce qui n'a pas favorisé l'accès au syndicalisme. Pourtant, le syndicat CGT a été créé dans les bois voisins car les patrons de l'époque voyaient d'un mauvais œil cette création. En effet, dans cette entreprise où il fallait que les salariés soient corvéables à merci, le syndicat représentait à leurs yeux un réel sujet de préoccupation.

Néanmoins, les Papeteries de Guyenne ont eu à subir les difficultés des restructurations industrielles qui ont fait fluctuer les effectifs de près de 480 salariés à 48 aujourd'hui. On a vu que, depuis 1928, l'entreprise appartenait à la famille de Roquemaurel et que de Papeterie de la Bruguère elle devient les Papeteries de Guyenne. Au fil du temps, outre les trois usines qui fonctionnaient sur la région de Thiviers, avec les locaux commerciaux de Paris et de Vitry auquel, en 1965, Guyenne s'était associé à la société Verkindère pour ouvrir une nouvelle usine sur le site des Castilloux. C'était un peu la période faste de Guyenne, qui a connu jusqu'à 1985 une progression du chiffre d'affaires, et qui s'est lancé dans la fabrication d'une machine à coucher selon le procédé du couché sur chrome qui a été vendue à la Russie. Cette machine plus étroite que celles qui tournaient sur le site a généré un chiffre d'affaires très intéressant qui s'était ajouté à la production de papier d'un bon niveau.

C'est le moment qui a été choisi par Antoine de Roquemaurel pour vendre la société au groupe Sibille en 1986. Seulement, l'année suivante, le chiffre d'affaires a baissé de façon significative. Bien sûr il n'y avait pas de nouvelle machine à vendre, tout cela fait que l'entreprise a connu de grandes difficultés dans les années qui ont suivi. Le nouveau groupe, qui disposait de machines à

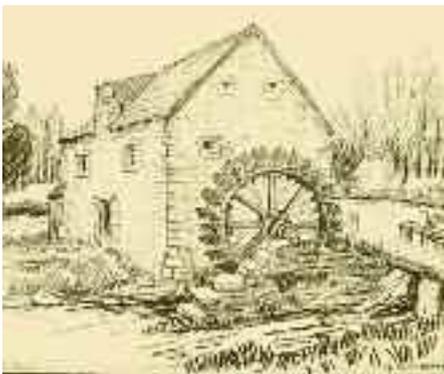
papier performantes, a arrêté le site de La Roche et sa machine à papier sous prétexte qu'elle n'avait pas assez de laize et qu'elle ne tournait pas assez vite. L'entreprise est devenue Guyenne Papiers, ne pouvant plus s'appeler Les Papeteries de Guyenne puisque nous n'avions plus de moyen de produire des bobines de papier, nous n'étions donc plus une « papeterie ». Toutefois, Guyenne a souffert de cet arrêt de machine à papier, car si elle tournait moins vite et sur une laize inférieure, elle faisait une qualité de papier qu'il n'a pas été possible de retrouver.

Le groupe Sibille a investi dans le même temps dans un processus de papier thermique qui s'est révélé totalement obsolète, ce « procès », acheté aux États-Unis, n'a pratiquement jamais connu de réelle production. Difficile à croire que ce groupe ait accumulé autant d'erreurs, des mauvaises langues ont dit que le groupe avait payé le droit d'entrée aux États-Unis grâce à cette manœuvre et fait payer à Guyenne cette prestation. Étant implanté en Dordogne, le groupe Sibille a cherché à refiler le bébé à l'entreprise Zuber Rieder du Doubs, installée à Boussières près de Besançon en 1989, en préservant l'honneur de ne pas fermer l'entreprise mais en supprimant au passage 80 emplois. Puis, en 1995, Zuber Rieder déclare ne pas pouvoir continuer en raison de pertes importantes du chiffre d'affaires. Les entrepreneurs engagent la fermeture pure et simple de l'entreprise, mais les salariés, avec leur syndicat CGT, n'acceptent pas cette fermeture et se lancent dans des actions qui vont durer plusieurs mois. Au départ, un comité de soutien s'est mis en place avec des élus, les maires des communes sur lesquelles des salariés étaient touchés, les commerçants et une grande partie des habitants de la région. Fort de ce soutien, le syndicat a organisé des manifestations à Thiviers, mais aussi à Périgueux, à plusieurs reprises. Une à Bordeaux, qui fut très spectaculaire avec des rognures de papier multicolores qui jonchaient la place devant le Conseil régional. Il y eut aussi le blocage de la gare de Thiviers avec un mouvement toujours très vivant qui s'amplifiait sans cesse. Cette détermination a conduit un reprenneur à se positionner pour récupérer la société. En effet, il déclara que des salariés qui se comportaient de la sorte pour sauver leurs montraient une réelle capacité et une forte volonté à travailler. C'est ce qui l'a motivé dans sa décision. Certes l'entreprise, qui comptait 112 salariés avant la reprise, a perdu encore 35 salariés, puisqu'elle redémarra avec seulement 77 salariés.

Depuis, la situation a continué de se dégrader, en effet le reprenneur n'a eu de cesse de réduire les effectifs, pour

se limiter à 48 personnes. Il est évident que Guyenne n'a plus rien à voir avec celle qui a brillé jusque dans les années 1980, mais la conclusion d'Antoine de Roquemaurel ne peut vraiment pas être reprise aujourd'hui sur la fidélité à maître Gobiliou, elle est sans doute partie avec lui lors de son décès, survenu en juillet 2011, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, dans une grande discrétion qui a fait que peu de monde l'a accompagné. Pourtant les salariés lui vouaient un profond respect, ils l'appelaient « Monsieur Antoine » et ils n'hésitaient pas à lever leur chapeau à son passage. Beaucoup n'ont pas compris que le message ne soit passé de façon plus visible et ils l'auraient certainement accompagné à sa dernière demeure.

Mais, pour les salariés, il est resté dans la région la satisfaction d'avoir défendu un outil de travail et, même si cela semble minuscule, c'est bien une cinquantaine de familles qui ont un emploi à Guyenne dans un secteur d'activité complètement désertifié. Aujourd'hui, Guyenne ne représente plus la poule aux œufs d'or comme ce pouvait être le cas dans les années 1950 à 1980, où celui qui avait décroché un emploi dans cette entreprise était comblé et avait toutes les chances d'y accomplir sa carrière. Maintenant, le « turn-over » est important, comme le nombre de dossiers qui se retrouvent devant le tribunal des prud'hommes. On aurait presque de la nostalgie des années qui ont été évoquées tout au long des deux récits. Nous avons malheureusement la certitude que cette histoire locale qui a commencé en 1560 pour une période de 455 ans a peu de chance à ce jour de perdurer aussi longtemps, car on peut craindre que les propriétaires n'aient pas la même fibre papetière qu'ont eue les différents protagonistes qui ont accompagné cette extraordinaire histoire papetière. ■ D.L.



Pour Najat Belkacem, le latin ne sert à rien, c'est pourquoi elle veut sa suppression !

Un professeur du lycée Janson-de-Sailly a répondu spirituellement aux contempteurs des études classiques ;

Voici son discours prononcé à la distribution solennelle des prix.

Je regrette de ne pouvoir reprendre l'antique coutume de prononcer le discours en latin ... mais, que voulez-vous, la mode est passée et il n'est personne, à l'heure actuelle, qui aurait le téméraire courage de le ressusciter.

Primo, comme disait un latiniste de mes amis, cela pourrait passer pour un ultimatum aux humanités modernes ... et ce serait ipso facto un véritable outrage au statu quo que de faire ex cathedra un pareil lapsus.

Secundo, il faut de plus en plus s'exprimer en français, c'est la condition sine qua non pour être persona grata.

Tertio, il ne faut pas ajourner sine die la remise de l'exeat que vous attendez, soit dit en a parte, comme nec plus ultra.*

Finis les pensums, finis les vetos ; l'heure est aux accessits, aux ex æquo, et cætera.

Dans un instant vous serez récompensés au prorata de vos efforts.

*On proclamera orbi et urbi vos résultats, non point grosso modo, mais in extenso, et vous emporterez un palmarès que vous conserverez jalousement en duplicata, comme memento, première ébauche au sein de l' alma mater** alias l'universalité de votre curriculum vitae.*

*Vous partirez ad libitum*** les uns par l'omnibus, les autres pedibus cum jambis ou vice et versa. Aussi ne veux-je plus retarder votre sortie d'un seul alinéa ou d'un seul post-scriptum et parvenu à mon terminus, je me contente de vous dire simplement, in extremis : mes chers amis, au revoir et belles vacances ...*

Prends-en de la graine Najat, et surtout, n'oublie pas que si Errare humanum est, perseverare diabolicum.

Quelques expressions latines dont je ne connaissais pas le sens exact :

* exeat : Certificat de radiation, délivré par un collège ou un lycée attestant que l'élève a quitté l'établissement et qu'il est en règle (dettes soldées, manuels restitués, etc.), quitus

** alma mater : A l'origine sainte mère. Aujourd'hui, le terme est essentiellement employé dans le monde de l'enseignement supérieur. Ainsi, dans les pays anglophones, le terme est surtout employé pour désigner l'université dans laquelle une personne a fait ses études, mais est aussi utilisé pour un collège ou un lycée.

*** ad libitum : Caractère facultatif d'une partie vocale ou instrumentale ; liberté de mouvement laissée à l'exécutant dans un passage.

7 Jours Filpac Cgt

Du deuil à la guerre ?

Nous pleurons nos morts, nous souffrons avec nos blessés. C'est le peuple qui a été visé, ce sont les jeunes en grande partie qui ont été fauchés, en nombre monstrueux. Ce sont les nôtres, comme à Charlie.

Les symboles frappés, ce sont les réjouissances populaires, comme ce match de football - amical -, ces quartiers que les jeunes de tous horizons aiment fréquenter parce qu'ils sont ouverts à tous et festifs, à deux pas de la République. Qui sont les meurtriers ? Des gens fanatisés par une idéologie totalitaire, une sombre réaction obscurantiste face au chaos du Moyen-Orient. La mort est leur métier. D'où viennent les armes et les explosifs ? De la guerre et son cortège de réseaux qui en font commerce.

Ces gens-là n'ont pas déclaré la guerre, ils l'ont amenée - avec quelle barbarie - dans les rues de Paris. C'est bien l'aspect de la guerre actuelle. Elle n'est jamais déclarée, mais elle se pratique en différents points du Globe. Mali, Libye, Afghanistan, Syrie... Cette guerre de fait, permanente, entraîne sa propre propagation par les ventes d'armes spectaculaires, Rafales ou navires militaires à qui veut bien les acheter.

Oui, la France fait la guerre, et occupe même le 3 ou le 4^e rang mondial des ventes d'armes. Ce qui rend lointains les conflits armés, c'est la nature d'une armée qui est devenue professionnelle pendant que ses opérations sont secrètes. Ce qui donne à l'exécutif toute liberté pour la projeter à tout moment dans les furieuses mêlées des différentes zones de conflits. S'est opéré dans l'opinion, avec la professionnalisation de l'armée, un sentiment d'éloignement du danger de guerre, alors qu'elle s'intensifie par le nombre d'opérations. Quand l'armée intervient, elle expose de façon automatique sa population.

Rien n'excuse, rien ne justifie l'assassinat des gens du peuple, simplement parce qu'ils étaient là, présents dans leur cadre de vie habituel. Il faut châtier les coupables. Quelles conclusions en tirer ? Qu'il faut intensifier la guerre ? Dans quelle direction ? Nous voyons, nous, que le dictateur Bachar, en massacrant les Syriens qu'il prétendait diriger, a offert un terrain favorable à Daesh. Et il reçoit l'appui militaire direct de la Russie et de l'Iran. Nous voyons, nous, que l'intervention des USA en Irak et en Afghanistan sonne comme un échec retentissant qui a favorisé le surgissement et la multiplication de formations terroristes. La guerre en Libye a eu les mêmes conséquences. Et on continue ?

L'urgence est bien de protéger les populations, éternelles et seules victimes de la guerre. S'agit-il de ça ? Si on ne fait que de la sécurisation militaire, on va aller tout droit dans les bras de l'extrême-droite. Nous voyons les mêmes prétendant à l'union nationale qui se sont rendus coupables de l'acharnement contre le droit social, en laissant se développer un chômage de masse et une précarité généralisée, tout en soutenant de façon exclusive les financiers et les rentiers. Nos morts, nos blessés nous confortent dans notre combat social au côté du peuple, pour que la société soit tournée vers les intérêts de tous. Nous ne discernons pas bien la légitimité de l'exécutif à inclure Sarkozy et Le Pen pendant qu'il dénie à un nombre croissant de travailleurs le simple accès aux moyens de vie, le travail, un revenu décent, le bien-être élémentaire.

Si l'état d'urgence commence par interdire toutes les manifestations de protestation sociale, comme c'est le cas, alors nous devons y voir la continuation de la politique anti-sociale par de nouveaux moyens. Nous n'acceptons pas qu'on manipule la tragédie qui frappe les nôtres en Union sacrée pour amplifier la guerre et la destruction sociale dans notre propre pays. Si l'union nationale avait un sens, ce serait celui de commander l'arrêt de toutes les procédures de licenciements, toute les mesures de répression syndicales, toutes les coupes dans les budgets publics. On a vu à quel point nous avons besoin de services publics au cœur de la Nuit du 13 novembre...

Sinon cette prétendue union nationale ne sera qu'une manœuvre pour continuer la même politique et donc les mêmes dégâts sociaux en tout genre, la guerre en plus.